LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°48 Edmonton, le vendredi 29 novembre 1991 20 pages 60¢

➤ Soeurs de Ste-Croix

150e anniversaire de fondation

...à lire en page 4

• *Société*

Campagne nationale sur la violence faite aux femmes

OTTAWA (APF): Le gouvernement fédéral coordonnera une campagne nationale de sensibilisation du public sur la violence faite aux femmes.

Puisque le gouvernement considère que la responsabilité d'enrayer la violence envers les femmes concerne toute la société, la campagne se fera en collaboration avec le milieu des affaires, les syndicats, les associations professionnelles et féminines et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Mais contrairement à ce que souhaitait le Comité permanent sur la violence faite aux femmes dans son rapport choc du mois de juin intitulé «La guerre contre les femmes», la campagne aura seulement pour but «de minimiser l'impact sur la demande de services» pour les femmes et elle sera donc uniquement axée sur la prévention.

Il semble que des provinces auraient manifesté des inquiétudes devant le danger qu'une campagne publicitaire fédérale entraîne une augmentation de la demande de services, alors que tous les gouvernements vivent dans un contexte de restrictions budgétaires.

La ministre responsable de la Condition féminine, Mary Collins, était quand même fière de dévoiler la réponse du gouvernement fédéral au rapport «La guerre contre les femmes» et d'annoncer que le gouvernement avait accepté en tout ou en partie pratiquement toutes les recommandations contenues dans le rapport du comité.

Mais la ministre a beau affirmer que «chaque femme a le droit de vivre sans peur de la violence» et qu'il s'agit d'une priorité pour le gouvernement fédéral, elle est bien obligée d'admettre que tout n'est pas si simple, qu'on ne connait pas toutes les causes à ce problème, et qu'il faudra du temps pour changer les comportements et enrayer la violence faite aux femmes.

Le Comité canadien sur la violence faite aux femmes mis sur pied par la ministre Collins en août dernier pourrait donner des réponses. Lorsqu'il déposera son rapport en décembre, le comité aura rencontré une centaine de collectivités pour sensibiliser le public à la violence faite aux femmes et, espère-t-on, aura identifié les causes du problème. Les travaux du comité portent d'ailleurs sur toutes les formes de violence qu'elles soient d'ordre physique, psychologique ou sexuelle.

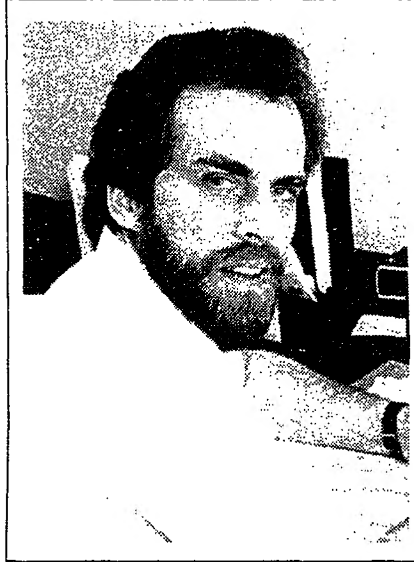


Christiane Spénard-Godbout est l'une des 23 personnes nommées pour appuyer le Comité canadien sur la violence faite aux femmes.

Parmi les autres mesures que le gouvernement entend adopter, on note la préparation d'un guide portant sur les médias et la violence qui sera rédigé à l'intention des enfants et des adolescents.

Ottawa serait aussi prêt à amender la Loi sur le divorce concernant le droit de garde et de visite des enfants. Présentement, la violence d'un mari contre son épouse n'entre pas en ligne de compte lorsque vient le temps pour un juge de déterminer si le mari peut avoir un droit de visite, ou la garde des enfants.

Le gouvernement n'a cependant pas l'intention de rétablir l'article 276 du Code criminel qui interdit la présentation de preuves quant au comportement sexuel de la plaignante. La Cour suprême du Canada a récemment déclaré cet article inconstitutionnel, parce que le passé sexuel d'une plaignante pouvait servir de preuve pour sauver un homme qui aurait injustement été accusée d'agression sexuelle. Plutôt que d'invoquer la clause dérogatoire contenue dans la Charte pour soustraire cet article du jugement de la Cour suprême, le gouvernement préfère adopter tout simplement une nouvelle loi.



➤ Education

Les Fransaskois auront la gestion scolaire

... à lire en page 2

• *Jeux Olympiques*

Son fauteuil roulant la mènera loin!



Chantal Petitclerc détient tous les records canadiens dans toutes les distances qui existent pour les courses en fauteuil roulant. Selon elle, elle a de très bonnes chances de remporter une médaille lors des prochains Jeux Olympiques d'été qui se dérouleront à Barcelone en 1992.

...à lire en page 16

➤ Prévert

De la poésie au théâtre

... à lire en page 9

➤ Agriculture

Niveau d'eau faible

...à lire en page 12

• Éducation

Les Fransaskois auront la gestion scolaire

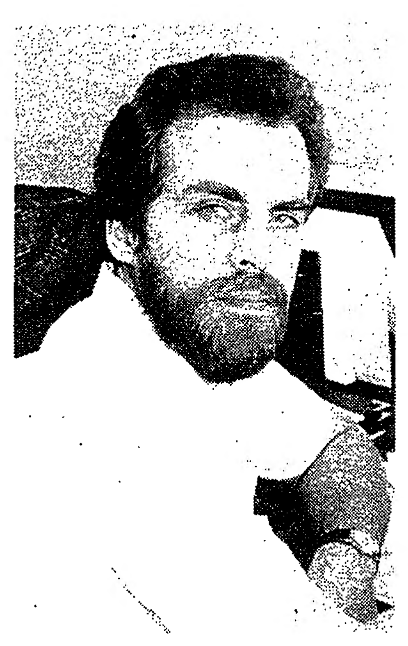
par Johanne Lauzon et APF

SASKATOON: Le dossier de la gestion scolaire sera réactivé sous peu. Les Fransaskois pourront ainsi obtenir éventuellement leurs propres écoles. C'est du moins ce qu'a déclaré la ministre de l'Education, Carol Teichrob, au cours du 38e congrès de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, tenu du 8 au 10 novembre à Saskatoon.

«Nous sommes prêts à implanter la gestion scolaire. Nous allons travailler à l'intérieur des paramètres du rapport Gallant, en tenant compte à la fois des réalités fiscales auxquelles nous faisons face et des aspirations de la communauté fransaskoise» a-t-elle dit à son auditoire.Mme Teichrob n'a pourtant pas voulu se prononcer sur l'échéancier de la mise sur pied de la gestion scolaire en Saskatchewan. «Ce n'est plus une question de «si» mais une question de «quand et comment» s'est-elle contentée de dire en entrevue.

Dès septembre 1992?

Le président de l'Association provinciale des parents fransaskois (APPF), Gérard LeBlanc, s'est réjoui de la déclaration de la ministre de l'Education. L'objectif de l'association demeure cependant l'application des recommandations du comité Gallant dès septembre 1992.



Yvan Beaubien

Le président de l'APPF n'a pas caché qu'il y a énormément de travail à effectuer pour atteindre ce but. «On s'engage à collaborer avec nos partenaires dans cette nouvelle ascension. Il y aura certainement des tempêtes, nous allons y perdre des joueurs, mais nous allons tout faire pour contourner les précipices, éviter les crevasses, survivre aux tempêtes pour arriver au sommet, au sommet Gallant» a commenté M. LeBlanc.

Des parents heureux...et prudents

Dans l'euphorie de cette annonce, certains parents ont gardé la tête froide. C'est le cas de Madeleine Lepage. Alors que les Fransaskois se sont levés pour applaudir la ministre de l'Education, Mme Lepage, elle, n'a pas bougé. «Je vais applaudir la journée où je vais voir la mise sur pied de nos conseils scolaires», a lancé la mère de trois filles qui fréquentent l'école Monseigneur de Laval de Régina.

Mme Lepage a d'ailleurs pesé les mots de la ministre Teichrob. «elle a bien dit «à l'intérieur des paramètres du rapport Gallant». Je n'accepte pas du tout qu'on parle de coûts et de moyens. Un droit, c'est un droit!» dit-elle.

Cette prudence, Margo Fauchon, présidente du comité de parents de l'école élémentaire Beau Soleil, la partage. «J'étais contente de voir le gouvernement se prononcer si vite après les élections. Mais je demeure très prudente tant que je ne verrai pas d'amendements à la Loi scolaire au cours de la nouvelle année» souligne-t-elle.

Seule école indépendante fransaskoise, Beau Soleil a vite besoin que les autorités agissent. «Chaque mois est difficile à traverser. On sollicite organismes et individus à tous les mois», dit Mme Fauchon. A l'automne 1990, les parents de la région de Gravelbourg n'en pouvaient plus d'attendre la gestion scolaire. Ils ont ainsi créé Beau Soleil, qui compte actuellement 29 élèves. Il en coûte actuellement 1000 dollars à chaque famille pour envoyer leurs enfants au Centre culturel Maillard, là où l'école Beau Soleil a pignon sur rue. Dans le rapport Gallant, déposé en juin 1989, on parle d'un nouveau réseau scolaire fransaskois qui ferait partie intégrante du système provincial.

La CNPF est satisfaite

De son côté, la Commission nationale des parents francophones, qui représente près de 500 comité de parents au pays, se réjouit de l'annonce faite par la ministre de l'Education de la Saskatchewan.

Selon le président de la CNPF Raymond Poirier, les déclarations de la ministre Teichrob démontrent que le nouveau gouvernement néo-démocrate a l'intention d'agir de façon concrète et rapide.

En Alberta où le gouvernement de Don Getty ne siège que trois mois par année, les parents francophones entendent poursuivre leur lobbying pour inciter les conservateurs à déposer lors de la législature du mois d'avril prochain un projet de loi modifiant la Loi scolaire.

Ce sera la troisième occasion pour le gouvernement de faire amende honorable depuis que la Cour suprême du Canada a statué le 15 mars 1990 que les parents francophones d'Edmonton avaient le droit à une certaine gestion de leurs écoles. «Trois législatures sans projet de loi, ça deviendrait presque un outrage au tribunal!» dit Yvan Beaubien, le directeur de la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Le gouvernement avait réservé quelques lignes seulement dans le dernier Discours du trône pour traiter de la question de l'éducation française.

• Air Canada

On ne respecte toujours pas la Loi sur les langues officielles

OTTAWA(APF): Malgré la signature d'une entente hors cour avec le Commissariat aux langues officielles, Air Canada continue de défier la Loi sur les langues officielles.

Depuis la signature de l'entente le 7 août dernier, les plaintes portant sur l'absence de publicité commerciale dans les journaux de langue française continuent de s'accumuler sur le bureau du Commissaire aux langues officielles. Une quinzaine de plaintes provenant de journaux francophones du Nouveau-Brunswick, du Nord de l'Ontario, de Windsor, de l'Alberta, et de la Saskatchewan ont été acheminées au commissaire.

Au Nouveau-Brunswick, Air Canada considère qu'il respecte la Loi sur les langues officielles en utilisant uniquement le quotidien de langue française l'Acadie Nouvelle. L'APF prétend que la compagnie aérienne doit utiliser tous les journaux de langue minoritaire lorsque la compagnie annonce ses tarifs et ses spéciaux dans les journaux anglophones.

Air Canada veut semble-t-il limiter ses responsabilités linguistiques au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Le texte de l'entente hors cour précise en effet qu'il existe une demande importante dans ces deux provinces. Il ne restreint cependant pas les obligations du transporteur aérien à ces deux provinces. Si l'entente fait spécifiquement mention de ces deux provinces, c'est parce que les journaux La Liberté de Saint-Boniface et Pro Kent de Richibouctou étaient tous les deux les témoins du Commissaire aux langues officielles dans cette affaire qui a débuté en septembre 1990 par le dépôt d'une poursuite à la Cour fédérale.

Le Commissaire a accepté de traiter neuf des plaintes qui portent sur la non équivalence en matière de publicité commerciale. Ces plaintes ont été officiellement présentées à Air Canada le 8 novembre dernier. Selon l'entente hors cour, la Société a 15 jours pour y répondre de façon satisfaisante. En cas de désaccord, les parties pourraient se retrouver à nouveau devant la Cour fédérale. «On a gagné une bataille, mais on n'a pas gagné la guerre» a déclaré André Thivierge, directeur des communications à l'Association de la presse francophone. «Air Canada reconnait maintenant que la Loi sur les langues officielles s'applique à la publicité commerciale. Il reste maintenant à faire reconnaître son application partout au pays». Selon André Thivierge, «il y a définitivement une mauvaise foi de la part d'Air Canada».

• Nouvelles brèves

Les autochtones auront leur télévision

Les peuples autochtones du Nord canadien auront leur propre réseau de télévision.

Le CRTC a en effet approuvé une demande de la Television Northern Canada Incorporated (TVNC), qui desservira le nord et diffusera aux autochtones des émissions culturelles, sociales, politiques et éducatives.

TVNC fournira 100 heures d'émissions par semaine dans 12 langues ou dialectes à 94 localités réparties sur cinq fuseaux horaires. Les contribuables défraieront une partie des coûts de ce nouveau réseau autochtone, qui sera financé en partie par des subventions et des prêts gouvernementaux.

Rendement en baisse

La dernière grève des postes qui a débuté le 24 août pour se terminer le 6 septembre a affecté le rendement de la Société canadienne des postes, mais pas autant qu'on aurait pu le croire à première vue.

Selon le dernier rapport de la firme comptable indépendante qui mesure depuis quelques années la performance de la Société canadienne des postes, 90 pour cent du courrier local a été livré dans les deux jours, 90 pour cent du courrier posté entre deux centres urbains de la même province a été livré en trois jours et 92 pour cent du courrier posté entre deux centres urbains de deux provinces différentes est parvenu à destination dans les quatre jours ouvrables. Ce rapport portait sur le trimestre qui se terminait en septembre.

L'an dernier durant le même trimestre, la Société canadienne des postes avait atteint un rendement de 98 pour cent.

• Patrimoine

Gare de Strathcona désignée gare ferroviaire patrimoniale

EDMONTON - La gare du Canadien Pacifique (CP) de Strathcona (Edmonton sud) a été désignée en vertu de la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales. C'est ce qu'a annoncé le député d'Edmonton-Strathcona, M. Scott Thorkelson, au nom du ministre fédéral de l'Environnement, M. Jean Charest.

La gare de Strathcona, ainsi que celles de Medicine Hat, de Banff et d'Hanna en Alberta, s'ajoute aux huit autres gares désignées, qui sont situées en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec. Ces nouvelles gares portent à 54 le nombre total des bâtiments maintenant protégés en vertu de la loi.

La gare de Strathcona fut conçue par les services techniques du CP de Winnipeg en 1907. Cette gare à deux étages, en brique rouge et en pierre de Tyndall, est dominée par une tour hexagonale de style Château, du côté des voies ferrées. Cet édifice d'exécution soignée est situé dans le Vieux-Strathcona, un vaste secteur regroupant des édifices patrimoniaux désignés.

Le ministre de l'Environnement désigne les gares patrimoniales sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Celle-ci évalue les gares proposées en fonction de critères historiques, architecturaux et environnementaux établis.

«La protection de ces bâtiments est conforme à l'engagement, pris par le gouvernement fédéral dans le Plan vert du Canada, de préserver le patrimoine du pays pour les générations actuelles et futures», a précisé M. Thorkelson.



(photo Carole Thibeault)

Conformément à la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, aucune société de chemin de fer ne peut enlever, démolir, modifier ou aliéner une gare ferroviaire patrimoniale dont elle a la responsabilité sans l'autorisation du gouverneur en conseil. En outre, une société de chemin de fer qui désire apporter des modifications à une gare patrimoniale doit donner un avis écrit de son intention, de façon à offrir aux groupes et aux citoyens intéressés la possibilité d'exprimer leur opinion sur le projet.

•Timbre de Noël

Un bébé d'un an en est l'ambassadeur

par **CAROLE THIBEAULT**

EDMONTON- Morgan St-Jean a été choisi comme enfant du Timbre de Noël pour représenter tous les enfants ayant des problèmes pulmonaires en Alberta.

L'enfant, âgé d'un an, a été choisi par un comité de révision indépendant dont les membres, représentant toute la population albertaine, ont été nommés par des pédiatres. Il est ambassadeur de l'Association pulmonaire de l'Alberta et on le verra partout lors de la campagne publicitaire du Timbre de Noël.

Morgan est né le 11 octobre 1990 à l'hôpital de l'université de l'Alberta à Edmonton. De trois mois prématuré, il ne pesait que 930 grammes à sa naissance. Son système respiratoire étant mal développé, un support en oxygène a dû lui être donné par le biais de tubes collectés dans le nez, et ce pendant deux mois.

Pendant son premier mois, Morgan a contracté plusieurs infections en plus d'une hydrocéphalie qui est une augmentation de volume du liquide céphalo-rachidien. On a dû l'opérer afin de lui insérer une sonde dans les ventricules cervicales pour permettre un drainage du liquide. Quelques jours après l'opération, ses poumons se sont affaissés et une transfusion sanguine a été nécessaire pour le maintenir



(photo Ron Brideau)

Morgan St-Jean travaille avec le Père Noël pour distribuer les Timbres de Noël à plus d'un million de foyers en Alberta.

en vie. Pendant ce temps, Mark Messier, le vice-président d'honneur du Timbre de Noël, est allé le visiter à l'hôpital; ce fut sa première présentation au médias.

Après trois mois et demie de soins intensifs, la santé de Morgan s'est stabilisée, ce qui a permis à sa mère, Dorothy, de lui donner le sein pour augmenter son poids. Au 21 janvier 1991, Morgan ne pesait que 4 lbs 4 oz.

Les problèmes pulmonaires de l'enfant ont continué à tourmenter sa famille même s'il était à la maison. En avril 1991, il contracte une bronchite. Il doit retourner à l'hôpital subir une autre chirurgie afin de replacer le cathéter qui permettait le drainage du liquide céphalo-rachidien. Par la même occasion, des caillots de sang qui s'étaient formés ont été enlevés et Morgan a pu retourner à la maison une semaine plus tard.

À l'âge de huit mois, Morgan ne pèse que sept livres et quatorze onces et ne mesure que vingt pouces. Il a une infection pulmonaire et doit se faire opéré périodiquement.

La lutte contre cette infection a causé des dommages de deuxième et troisième degrés au cerveau, pouvant affecter sa mobilité. Morgan a aussi développé une maladie appelée reflux, causant une remontée de la nourriture dans son système digestif. Ce qui est une menace puisque la nourriture pourrait même entrer dans ses poumons.

Vivant à la maison, Morgan représente un défi pour ses parents, Dorothy et Maurice. La cigarette ainsi que l'usage d'aérosols sont strictement interdits afin de donner à l'enfant une chance d'avoir une croissance normale. Ses parents ont même été entraînés afin d'aider Morgan avec sa respiration. Morgan, sa soeur et son frère (Sera et Ira), ainsi que ses parents sont des résidents de Leduc.

• Postes Canada et Le Franco

Nous avons reçu 150 coupons, nous en avons besoin de 4 000

Suite à la parution la semaine dernière de la publicité (page 7) concernant le problème de distribution du journal Le Franco par Postes Canada, nos lecteurs sont inquiets de la situation et nous ont déjà fait parvenir en une semaine 150 coupons.

Nous reprenons la même annonce en page 4 avec le coupon et nous invitons nos fidèles lectrices et lecteurs à nous le retourner, dûment signé, pour que nous puissions les remettre au ministre des Communications M. Perrin Beatty.

Nous remercions ceux et celles qui ont déjà répondu à l'appel et nous invitons les autres à le faire dans le plus bref délai. Le Franco est toujours détenu en otage et on espère que les parties impliquées trouveront une solution équitable, qui permettra au journal de continuer son travail d'informateur.

La direction

AU REGIONAL

• *Soeurs de Sainte-Croix*

150e anniversaire de fondation

par NOËLLA FILLION

FALHER - Ici, comme un peu partout dans la province, les Soeurs de Sainte-Croix ont tenu à venir fêter leur 150 ans de fondation parmi les communautés où elles ont oeuvré. Falher étant la première communauté du Nord où elles se sont établies en 1920, c'est dans l'église de celle-ci qu'à eu lieu la messe d'action de grâces à 14h dimanche le 17 novembre, présidée par Mgr Henri Légaré.

Soeur Pauline Granger a souhaité la bienvenue et a fait un bref historique de la communauté à partir de Le Mans en France, passant par leur venue dans notre pays et dans notre province. Les RR.PP. Marsan, Lessard, Prieur, Collin et Bugeaud concélébrèrent et deux anciennes élèves, Lorraine Brulotte-Beaudoin et Yvette Aubin-Robertson ont servi la messe. Soeur Catherine Côté dirigeait la chorale et Sr Antoinette Servant touchait l'orgue. Sr Marie Lauzon a fait la première lecture et Sr Jeanne Wilfort, la deuxième. Le R.P. Prieur prononça l'homélie de circonstance. La procession des offrandes incluait le pain par Sr Thérèse Michaud; le vin, Sr Cécile Poirier; le cierge, Sr Doris Giroux; l'encens, Sr Simone Michaud; la gerbe de blé, Sr Rollande Brodeur. Srs Marguerite Villeneuve et Thérèse Laurion ont fait le commentaire des offrandes.

Les ministres de communion étaient Srs Édith Boucher et Pauline Granger. Après la messe, les élèves, la Société historique et généalogique de Smoky River, l'ACFA régionale de Rivière-La-Paix, la Commission scolaire de Falher ont tour à tour présenté un témoignage de reconnaissance. Après la dernière bénédiction, tous étaient invités au Club Allouette pour une rencontre intime avec les dix-huit religieuses présentes.



(photo Noëlla Fillion)

Groupe des Soeurs de Ste-Croix présentes à la fête

Réunion publique d'information



(photo Lina Labonté)

PLAMONDON - Le comité de parents pour l'école française dans la région de Plamondon/Lac La Biche s'est réuni le 30 octobre dernier afin de discuter d'une stratégie d'information sur le projet qui, dit-on, va bon train.

La division scolaire de Lac La Biche #51 tiendra des réunions publiques afin d'informer toute la population en ce qui concerne l'établissement d'une école française dans la région. La réunion à Plamondon a eu lieu le 27 novembre dernier tandis que celle de Lac La Biche se tiendra le mardi 10 décembre.

Plusieurs personnalités du monde de l'éducation participeront à ces réunions: M. Gérard Bissonnette, directeur du Language Services Branch au ministère de l'Éducation; M. Marcel Lavallée, assistant-directeur à ce même département; M. Noël Gour de l'Alberta Teachers Association (ATA) et M. Raymond Tremblay, directeur de l'école francophone Citadelle à Legal.

Ce sera donc l'occasion idéale pour tous et chacun de s'informer du projet et de poser toutes les questions désirées.

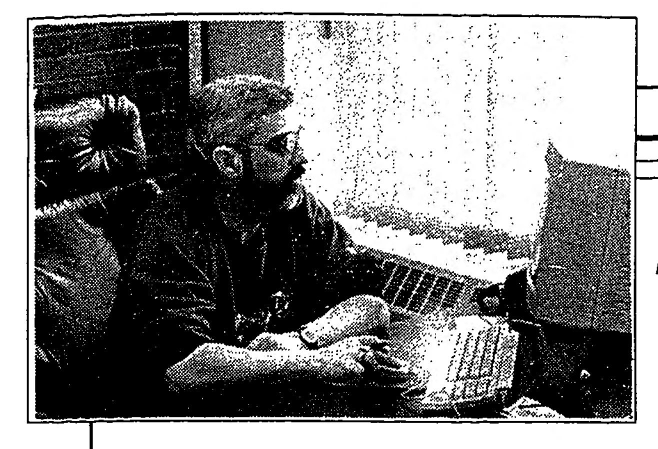
Pensée de la semaine

On ne fait pas ce qu'on veut et cependant on est responsable de ce qu'on est.
(Jean-Paul Sartre)

EPHEMERIDES

Décembre

1	2	3	4	5	6	7
1943 Retour au pays des premières missionnaires SASV internées au Japon	1983 Décès de Sr Saint-Antoine-de-Padoue, enseignante dans l'Ouest	1960 Réorganisation de l'Amicale du Pensionnat SASV, Edmonton. Madeleine Barry nommée présidente	1948 Départ de Sr Eugène-de-Milan (Germaine Lamoureux) SASV, pour les missions du Japon. Germaine est native de Lafond, Alberta	1959 Les SASV chantent à la fête centenaire de la paroisse de Saint-Joachim	1990 Décès de Sr Marie-de-Saint-Joseph, initiatrice des voyages VIA pour les jeunes de l'Ouest	1967 À l'Académie SASV, Edmonton, Joanne Pétrin nommée représentante des jeunes au Séminaire des Nations Unies à Banff



EDITORIAL

par Pierre Brault

LE REFORM PARTY ET SES «56 RAISONS»

En fin de semaine, le Reform Party tiendra un important ralliement à Edmonton dont le thème est «Catch the vision». Les principaux orateurs seront le chef du parti Preston Manning et la seule députée du parti à siéger à la Chambre des communes, Deborah Grey.

Nous sommes dans un pays démocratique où la liberté de parole est importante. Les citoyens sont de plus en plus politisés et de moins en moins satisfaits du rendement et des prises de position de leurs députés et des politiciens en général. Ils sont déçus du gouvernement fédéral actuel et veulent un changement qu'ils pourront effectuer lors de la prochaine élection fédérale.

Recherchant quelque chose de nouveau dans la conjoncture politique actuelle, les Canadiens se tournent vers des formations politiques comme le Reform Party, le Bloc Québécois et le CoR.

Les chefs de ces partis sont opportunistes et profitent du mécontentement général de la population pour faire une percée sur la scène politique fédérale. Le CoR n'est-il pas devenu l'Opposition officielle au Nouveau-Brunswick lors des dernières élections dans cette province. Pour sa part, le Reform Party donne «56 raisons» aux citoyens pour qu'ils supportent cette formation politique.

Il y a une expression en français qui dit que si on donne «56 raisons» pour ne pas accepter quelque chose, cela veut dire que ce ne sont que des excuses et que que ce ne sont pas des raisons valables. À nos yeux, les «56 raisons» du Reform Party ne sont que des excuses pour faire une perçée sur la scène politique. La communauté francophone hors Québec se contentera de quelques raisons VALABLES pour fuir cette formation politique.

Par exemple, le Reform Party est contre le bilinguisme officiel. Même s'il est pour la liberté d'expression, il s'oppose à la Loi sur les langues officielles, mais il soutient en même temps qu'il ne décourage pas le bilinguisme personnel. Ce qui veut essentiellement dire qu'il ne reconnait pas la dualité linguistique du Canada et les deux peuples fondateurs de ce pays malgré près de 500 ans d'histoire.

De plus, il reconnait le français comme la langue prédominante au Québec et l'anglais celle du reste du Canada. Alors que reste-t-il aux francophones vivant à l'extérieur du Québec? Il supporte le bilinguisme officiel au Parlement, à la Cour suprême et dans les services fédéraux où la demande est suffisante pour donner un service aux minorités à un coût abordable.

Le Reform Party est en constante contradiction, car, d'une part, il parle de donner des services aux minorités, et d'autre part, il dit que tous les Canadiens doivent être égaux, que les groupes ethniques ne doivent pas s'isoler et vivre en marge de leurs concitoyens canadiens. Il accepte les minorités mais n'en veut pas. Il veut aussi mettre fin au programme fédéral de multiculturalisme mais, en même temps, veut que les individus et les groupes préservent leur patrimoine et leur culture mais par leurs propres moyens. Il veut abolir le multiculturalisme et incite les groupes ethniques à conserver leur langue et leur culture.

C'est ce genre de situation ambiguë qui est dangereuse. Le Reform Party laisse le citoyen à cheval sur la clôture. Les contrariétés de son programme ou ses prises de position laissent le citoyen encore plus confus et ce dernier comprend encore moins qu'avant car c'est tellement simple que c'en est compliqué. C'est un parti qui, plus souvent qu'autrement, est CONTRE tout. Il ne préconise que quelques éléments de solution sans grand fondement ni conviction.

Il est tout à fait inacceptable qu'un parti politique qui se dit sérieux élimine les droits fondamentaux des francophones hors Québec et des minorités sous prétexte que tous les Canadiens doivent être égaux. L'égalité peut s'atteindre de bien d'autres manières qu'en brimant des droits. Quelques bonnes raisons valent plus que «56 raisons».

COURRIER DES LECTEURS

Réactions au problème du journal avec Postes Canada

Monsieur l'Éditeur,

Aujourd'hui, je vous écris pour vous donner mon appui total et inconditionnel face à la situation qui NOUS atteint concernant Postes Canada.

Il est définitif que le gouvernement fédéral devra agir avec responsabilité pour défendre la communauté francophone hors Québec. Jamais je ne pardonnerais au gouvernement fédéral de favoriser la mort de la culture française hors Québec qui n'est pas choyée d'avance.

D'ailleurs, je compte bien défendre la francophonie canadienne lors de la tournée de M. Clark, et je n'oublierai pas de mentionner la situation actuelle avec Postes Canada.

Je suis avec vous!

David Deschênes
Terrebonne (Québec)

À l'Éditeur,

Concernant les troubles de la presse francophone avec la Société des Postes, je suggérerais qu'au lieu de faire parvenir Le Franco gratuitement aux personnes de l'âge d'or, vous chargeriez une cotisation de dix dollars (moité-prix). Je suis moi-même une aînée, avec très peu de revenus. Mais pour la cause francophone, nous pourrions tous contribuer.

Aussi, les publications du Franco pourraient être envoyées à chaque bureau régional pour distribution. Les gens pourraient se déranger un peu et aller se le procurer ainsi.

Il me semble que dans l'état où la survie de la francophonie, même du pays, est en cause, les Franco-Albertains pourraient aider concrètement au lieu de se lamenter sans cesse.

Bien à vous,

Henriette Lirette
Bonnyville

À l'Éditeur,

Je vous écris un mot pour vous dire mon mécontement sur ce sujet: je veux lutter contre l'augmentation injuste des tarifs postaux qu'on veut encore imposer aux francophones. J'ai extrêmement hâte qu'on arrête d'en mettre sur notre dos! Nous sommes payeurs de taxes tout comme les Anglais et autres. Nous méritons notre part. Même plus, car il y a déjà plusieurs années qu'il se fait de l'injustice dans les bureaux de poste; ils mettent les publications du Franco dans un coin. Ce qui veut dire qu'auparavant je recevais mon Franco à date, ici à Falher, et maintenant je ne le reçois que cinq jours plus tard.

Ida Côté
Falher



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt
Journaliste: Carole Thibeault

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

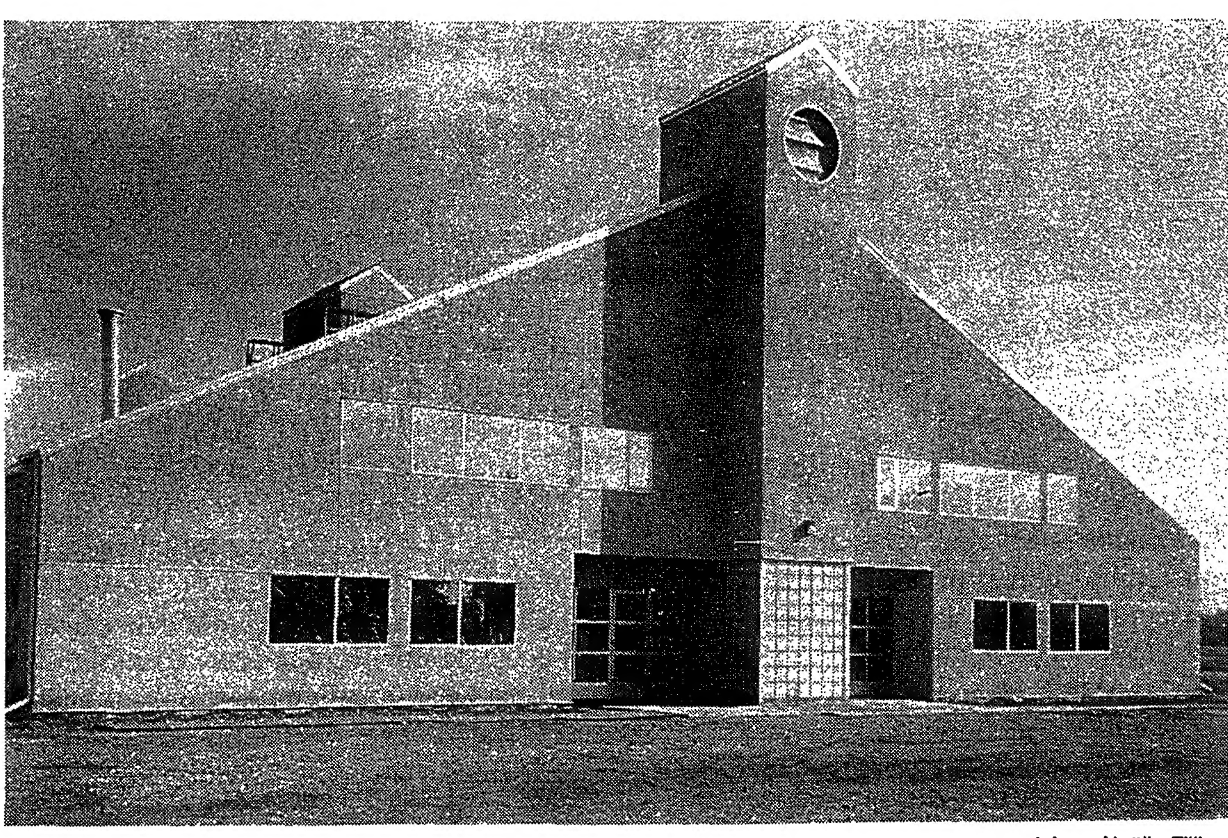
N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Centre Chevaliers

Installation des officiers du Conseil Grouard

par NOËLLA FILLION

FALHER - Dans le nouveau Centre Chevaliers avait lieu l'installation des officiers par le député du district, M. Oscar Blais de Grande Prairie en présence de l'aumônier, le R.P. Benoit Frigon et l'assistant-député M. Paul Ruel. Les officiers sont Gérard Nicolet, Grand Chevalier; Roland Simard, député grand chevalier; Normand Garand, chancelier; Léo Garand, secrétaire-financier; Gilles Bouchard, secrétaire-archiviste; Lucien Sasseville, cérémoniaire; Marco Gervais, trésorier; Paul D'Auteuil, intendant; les trois syndics, John Warzonek, Marcelin Bruneau, Lucien Ouellette; Gilbert Mackell, avocat; Henri Dancause, garde intérieur; Richard Laverdière, garde extérieur.



(photo Noëlla Fillion)

Vue extérieure du Centre Chevaliers

M. Oscar Blais rappela que leur mandat est au service du bien-être de leurs frères et que la famille est inclue dans cette fraternité et dans la société tout entière. Le Père Frigon a ensuite béni chaque couple.

L'invité d'honneur, le R.P. Antoine Bugeaud, omi, présida alors cette première messe dans le nouveau centre. Mme Brigitte Aubin dirigea le chant et Mlle Ginette Aubin agit comme organiste. Un banquet suivit où on retrouvait à la table d'honneur: Paul et Alice Ruel, Oscar et Émilia Blais, R.P. Antoine Bugeaud, Gérard et Eveline Nicolet, Gilberte et Lucien Sasseville.

M. Oscar Blais a lu le message de M. Virgil Dechant et offrit la plaque Father McGivney à M. Gérard Nicolet. On présenta ensuite les responsables des différents comités: Bingo, Léo Garand; Programme, Raymond Bégin; Administration de l'édifice, Gilbert Mackell; Construction, Clément Aubin. Gérard Nicolet introduisit le R.P. Antoine Bugeaud, vice-postulateur des causes de Mgr Grandin et du Frère Antoine Kowalcyk. Son allocution s'intitulait Des Saints en Alberta... pourquoi pas?

Après ce dynamique discours, M. Léo Garand a fait la présentation des dons aux oeuvres de charité du R.P. Bugeaud, à Caring Community (Aline Houle) pour les paniers de Noël, à la Bibliothèque Dentinger (Jocelyne Rochon), au frère Richard Doyle, pour le Zaïre.

Le tout se termina par une danse au son de l'orchestre Northern Aces. L'ouverture officielle du Centre Chevaliers est prévue aux environs de l'été prochain.

• Société éducative de l'Alberta

Formation de 15 nouvelles aides-professeurs bilingues

EDMONTON - Grâce au succès du premier projet destiné à former des aides-professeurs, la Société éducative de l'Alberta, avec la collaboration du ministère de l'Emploi et Immigration, offre à nouveau le projet de «Formation d'aides en milieu scolaire». Ouvert aux deux sexes, il sera d'une durée de 33 semaines et accueillera 15 personnes bilingues.

Le premier projet, offert par la Société éducative de l'Alberta, avait été présent au début de l'année dans le cadre du programme de réintégration professionnelle du ministère de l'Emploi et Immigration et a pris fin le 12 juillet dernier.



À l'occasion de la fin de cette formation, une petite fête avait été offerte aux 14 nouvelles aides-professeurs. Étaient présents: M. Scott Thorkelson, député de Strathcona; Mme Liliane Peddicord et M. Bao Ton, respectivement agent de projet et conseiller à l'emploi au Centre d'emploi et immigration. Depuis cette date, plus de 70% des finissantes se sont trouvé un emploi dans les différentes écoles d'Edmonton et en région. L'objectif initialement fixé par Emploi et Immigration et la Société éducative a donc été atteint.

Sous réserve de l'approbation du ministère de l'Emploi et Immigration, le nouveau projet a été signé le 12 novembre dernier et a commencé le 18 du même mois.

Ce projet est de nouveau sous la direction de Mme Ginette Josiah, assistée de Mme Frédérique Bertrand, monitrice de stage.

Nous souhaitons la bienvenue aux 15 nouvelles personnes qui se destinent à devenir des aides-professeurs.

• Cancer du sein

Campagne de financement et de sensibilisation

TORONTO - Une campagne de financement et de sensibilisation d'un quart de million de dollars a été lancée aujourd'hui par la Fondation canadienne contre le cancer du sein et le plus important regroupement de pharmacies au Canada. Shoppers Drug Mart et Pharmaprix a produit plus d'un demi-million de cartes d'auto-examen des seins qui seront distribuées gratuitement dans ses 665 magasins de chaque province et territoire. Un tronc de la Fondation canadienne contre le cancer du sein encouragera les consommateurs à faire une contribution en vue de la sensibilisation et de la recherche sur le cancer du sein au moment où ils iront chercher leur carte d'auto-examen.

«Nous voulons que les femmes soient conscientes de l'importance de l'auto-examen des seins et sachent comment procéder, a dit David Bloom, président du Conseil et chef de la direction de Shoppers Drug Mart et Pharmaprix. Cette carte laminée se suspend à la pomme de douche et constitue un rappel constant de faire l'auto-examen des seins»

Le président du comité médical consultatif de la Fondation canadienne contre le cancer du sein, le Dr Roy Clark, a déclaré que «le cancer du sein est la cause numéro un de décès par le cancer chez les Canadiennes. Toute mort prématurée est tragique, mais un décès dû au cancer du sein l'est doublement parce que le cancer du sein se traite avec succès, par un dépistage précoce et des soins médicaux appropriés. L'auto-examen des seins est facile et peut sauver des vies.»

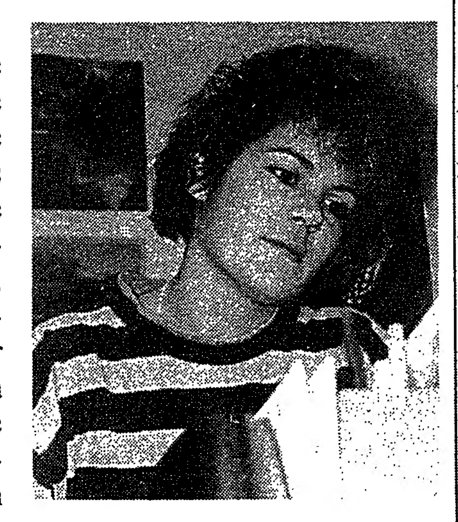
Selon le président national de la Fondation canadienne contre le cancer du sein, Michael Doran, c'est la plus grande campagne de financement et de sensibilisation à laquelle la Fondation ait participé. «Nous sommes emballés par l'engagement de Shoppers Drug Mart et Pharmaprix, a-t-il dit. La Fondation s'est vu offrir l'occasion de mobiliser des fonds et de sensibiliser le public de façon plus rapide et bien plus grande que nous n'avions jamais imaginé possible. Shoppers Drug Mart et Pharmaprix mérite les félicitations des femmes et des hommes de tout le Canada pour son soutien et sa générosité.»

Les cartes d'auto-examen des seins et les troncs de la Fondation canadienne contre le cancer du sein se trouveront jusqu'à la fin de janvier 1992 au comptoir des ordonnances, au rayon des cosmétiques et aux caisses de sortie de tous les magasins Shoppers Drug Mart et Pharmaprix. Les fonds recueillis serviront à promouvoir la recherche et la sensibilisation sur le cancer du sein au Canada.

Du nouveau à l'ACFA régionale de Bonnyville

par LUCIE LAVOIE

BONNYVILLE - Il s'agit de Lucie Rondeau qui nous arrive de Shawinigan au Québec. Lucie vient de terminer ses examens de corporation professionnelle en comptabilité et désire maîtriser la langue de Shakespeare.


Lucie Rondeau

L'Ouest canadien lui semblait l'endroit tout indiqué pour parfaire son anglais mais, à sa grande surprise, elle se retrouve en milieu minoritaire francophone où elle décroche un emploi en français!

Emploi qu'elle aime beaucoup d'ailleurs. En plus du travail de secrétaire-réceptionniste, elle s'occupe de la tenue de livres et de tout le cycle comptable: de l'entrée des données à la préparation des états financiers.

Amante de la nature, elle apprécie son nouvel environnement ainsi que la cordialité des gens d'ici.

Bienvenue et bonne chance à Lucie!

BÂTIR UN NOUVEAU MONDE

• Bibliothèque Dentinger

Entente entre Smoky River et Falher

par NOËLLA FILLION

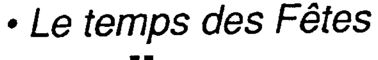
FALHER - La Bibliothèque Dentinger a aménagé dans un nouveau local depuis la fin août. En effet, de son local au sous-sol du Centre Notre-Dame, la bibliothèque a déménagé dans ce qui était le Club Allouette, un local plus spacieux, plus accessible, plus central. C'est en collaboration avec la ville de Falher et la municipalité de Smoky River que ce changement a pu s'effectuer. De nombreuses heures de bénévolat ont contribué à transformer le tout en une bibliothèque attrayante.

Vendredi, le 15 novembre avait lieu l'ouverture officielle en présence de M. Walter Pazkowski, notre député. M. Gérard Nicolet agissait comme maître de cérémonie.

M. Roland Turcotte, maire de la ville de Falher exprimait le plaisir qu'il ressentait à voir la réalisation d'un désir de la ville - un nouveau local pour la bibliothèque. M. Roger Laflamme, conseiller de Smoky River soulignait l'entente entre la municipalité et la ville de Falher pour atteindre ce but.

Pat Jobb, directrice du Peace River Library System dit avoir ressenti l'ambiance fébrile à l'approche de l'ouverture et conclue en disant que la bibliothèque est plus que bien vivante, elle se développe et prospère. M. Pazkowski fut impressionné par la quantité de livres. «Dans une société de plus en plus informatisée où le volume d'information se double à tous les 19 mois, on voit l'importance d'être au fait.» Il exprima sa confiance devant la compétence du personnel.

Reine Lauzé, présidente actuelle et membre du conseil depuis 1980 présenta les membres du conseil actuel: Dolorès Picard, Jocelyne Rochon, Steve Carter, Annette Bourassa, Thérèse Lambert, Cécile Johnson, bibliothécaire et Rita Brodeur, assistante. Elle tint à souligner que si ce n'était de Marguerite Dentinger, nous ne serions pas témoin d'un tel événement.



• Le temps des Fêtes

«NOËL, sous le toit du TFE»

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton (TFE) donnera un spectacle de Noël, le dimanche 15 décembre à 14h, à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean, à Edmonton.

Selon la vice-présidente des Relations publiques au TFE, Madame Louise Millaire, ce spectacle, intitulé «Noël, sous le toit du TFE», a un triple but: c'est d'abord une occasion pour la famille d'assister à une spectacle en français; c'est aussi un moyen pour le TFE d'effectuer une levée de fonds et finalement «nous aimerions que cette fête devienne une tradition du temps des Fêtes pour le TFE», a-t-elle ajouté.

Les organisateurs comptent sur la générosité des gens pour cet événement et les invite à déposer leurs dons dans des boîtes prévues à cet effet à l'entrée. Toute personne donnant 20$ et plus, aura droit à un reçu d'impôt si elle le désire. Une comité, composé d'une dizaine de bénévoles, est à organiser le spectacle et on nous promet des vedettes surprises.

On invite aussi ceux et celles qui veulent faire valoir leurs talents de musicien, raconteur, chanteur, danseur, magicien, etc, à contacter le TFE au 469-0829 pour offrir leurs services.

Madame Millaire a rappelé que ce spectacle se veut une fête familiale, c'est donc dire que les enfants et les adolescents sont invités à accompagner leurs parents.

• Après Granby

Yvon Loiselle lance un nouveau phonogramme

par PIERRE BRAULT



EDMONTON - Après avoir vécu une expérience formidable au Festival de la chanson de Granby au Québec, Yvon Loiselle franchit une autre étape importante de sa carrière d'auteur-compositeur-chanteur en lancant un phonogramme le vendredi 6 décembre prochain à la Guinguette d'Edmonton.

Yvon Loiselle est entré en studio le 4 novembre dernier pour y enregistrer deux de ses compositions: «Dans mon tiroir» et «Carrousel». Les arrangements musicaux sont de Paul Lamoureux et «Dans mon tiroir» prend une allure rock tandis que «Carrousel», chanté en choeur avec Danyèle Lacombe devient une ballade qui évoque des souvenirs d'enfance.

Paul Lamoureux dirige la formation musicale avec Steve Hoy à la batterie, Paul Shihadeh à la basse, Yvon Loiselle à la guitare et aux claviers et Paul Lamoureux au saxophone. La production du phonogramme est signée Ronald Tremblay.

En enregistrant ce phonogramme, Yvon Loiselle se dirige lentement mais sûrement vers l'enregistrement éventuel d'un disque commercial. Cela lui a aussi permis d'acquérir l'expérience de studio d'enregistrement.

Depuis plusieurs années, Radio-Canada offre aux jeunes artistes francophones la possibilité de faire des enregistrements professionnels de leurs meilleures chansons. Le résultat s'appelle un «Phonogramme» et la société d'État possède les droits exclusifs sur cet enregistrement. Il est à noter que toutes les stations radiophoniques régionales de la société s'échangent leurs phonogrammes, diffusant ainsi la musique de la relève et faisant connaître à travers le pays les talents francophones.

C'est donc le vendredi 6 décembre prochain à 22h, à la Guinguette du Centre 82 que se déroulera cette activité culturelle au cours de laquelle Yvon Loiselle et Danyèle Lacombe donneront un court spectacle. C'est à ne pas manquer.



par Guy Scherrer

Attention à vous!

Avant de vous lancer à l'aveuglette dans un programme de conditionnement physique, il faut faire attention. Règle générale, l'activité physique n'est pas dommageable pour la santé. Dans certains cas, il est préférable de s'abstenir de faire de l'activité physique sans prendre les précautions nécessaires. Afin d'être certain de ne pas risquer votre santé en tentant de l'améliorer, voici un petit questionnaire qui vous permettra de savoir si vous êtes une personne à risque ou limitée seulement par votre propre volonté.

Le (Q-AAP) est un questionnaire sur l'aptitude à l'activité physique, vous n'avez qu'à répondre consciencieusement à ces quelques questions.

oui non Cochez ( ) la case appropriée: oui non

❑ ❑ 1. Votre médecin vous a-t-il dit que vous aviez un trouble cardiaque?

❑ ❑ 2. Ressentez-vous fréquemment des douleurs à la poitrine ou au coeur?

❑ ❑ 3. Ressentez-vous des étourdissements ou des faiblesses?

❑ ❑ 4. Votre médecin vous a-t-il déjà dit que votre tension artérielle était trop élevée?

❑ ❑ 5. Votre médecin vous a-t-il déjà mentionné que vous aviez des troubles osseux ou articulaires, comme l'arthrite, qui pourrait être aggravé par l'exercice?

❑ ❑ 6. Existe-t-il une bonne raison d'ordre physique, non mentionnée ci-haut, qui vous empêcherait de poursuivre un programme d'exercices physiques, même si vous le désirez?

❑ ❑ 7. Êtes-vous âgé de plus de 64 ans et êtes-vous peu habitué aux exercices vigoureux?

OUI à une ou plusieurs questions: Avant d'augmenter votre niveau d'activité physique ou de subir un test de conditionnement physique, vous devez consulter votre médecin. Il faut lui montrer votre questionnaire.

NON à toutes les questions: Si vous avez bien répondu au Q-AAP, vous êtes assurés de pouvoir participer à un programme graduel d'exercices.

Source: Rapport de validité du Q-AAP (PAR-Q Validation Report) Ministère de la Santé de la Colombie-Britannique. Juin 1975.

• Jacques Prévert

De la poésie au théâtre

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Parmi les activités que nous proposait la Semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean (du 15 au 23 novembre), on comptait bien sûr, le théâtre. En effet, le théâtre à la Carte en collaboration avec le Théâtre français d'Edmonton a présenté une pièce d'une qualité exceptionnelle.

De l'écriture à la technique, en passant par l'interprétation: ce fut un succès retentissant! «Autour de Prévert», mise en scène par Doris-Michel Montpetit jalonne dorénavant le théâtre de langue française à Edmonton.

«Que faites-vous là petite fille
Avec ces fleurs fraîchement coupées
Que faites-vous là jeune fille
Avec ces fleurs, ces fleurs séchées
Que faites-vous là jolie femme
Avec ces fleurs qui se fanent
Que faites-vous là vieille femme
Avec ces fleurs qui meurent.
J'attends le vainqueur.»
(Extrait de Paroles)

Oui! c'est un bouquet poétique que nous a offert cette production théâtrale - un véritable hommage à Jacques Prévert.

Ce dernier, né en 1900 à Neuilly-sur-Seine écrivit une poésie si colorée qu'il lui fut bien aisé de se tourner vers le cinéma. Il est l'auteur de nombreux recueils dont Paroles (1948), Spectacles (1951), La Pluie et le beau temps (1955), Fatras (1966). On lui doit aussi le scénario de plusieurs films célèbres: Les Visiteurs du soir et les Enfants du paradis.

«Autour de Prévert» a proposé au spectateur une série de scènes présentant les éléments prépondérants de l'oeuvre de l'écrivain.

Avec Prévert, le détail devient préoccupation. Si le français est impeccable, le vocabulaire lui est d'une richesse inestimable. On joue sur les mots, on en précise leurs multiples significations. On les aligne; on les intervertit. Une variété de sujets est ainsi abordée avec fraîcheur et subtilité. La portée n'en demeure pas moins profonde et tellement émouvante. La joie, la tristesse, la colère, le mépris, l'envie, ... Prévert a fait appel à un arsenal humanitaire afin de transmettre son opinion sur les gens, sur les faits, sur les grands thèmes de ce monde. L'artiste était doté d'un sens aigu de la justice et d'une connaissance universelle impressionnante.

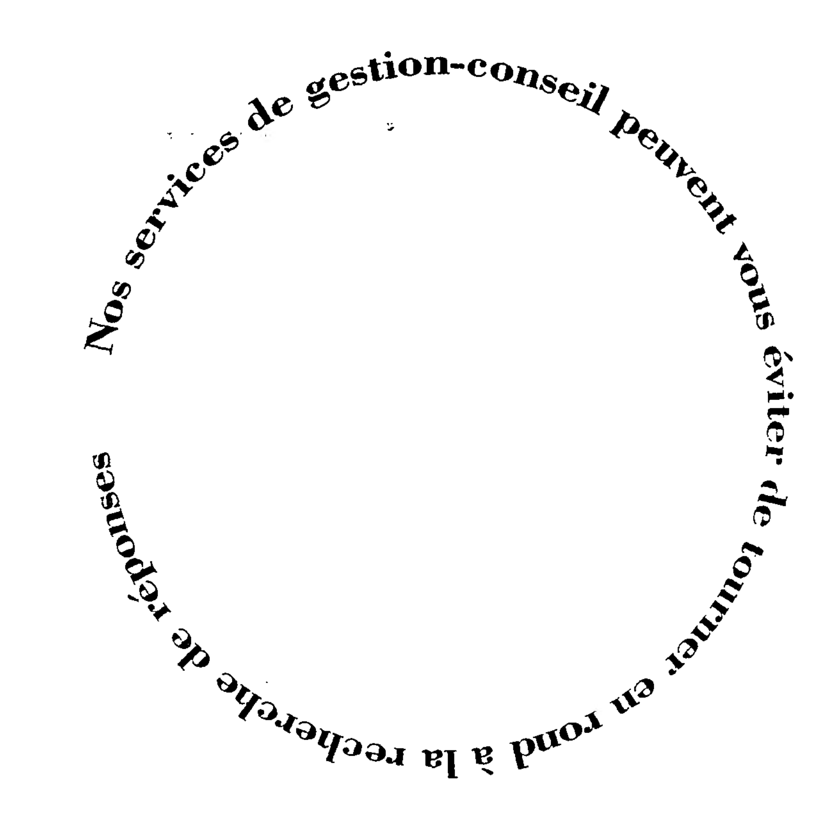
Le défi est donc immense lorsqu'il s'agit d'interpréter Jacques Prévert. Quelques-uns l'ont fait avec succès: Juliette Gréco, Georges Brassens, Yves Montant.

Le Théâtre à la Carte n'avait donc pas la tâche facile. Il s'en ait pourtant acquitté dignement. La première partie du spectacle était surtout consacrée à la présentation d'un assemblage de poèmes. Les acteurs ont rendu justice à Prévert! Tous avaient une diction digne de mention; les phrases pourtant chargées ont été dites sans lourdeur, avec expression. L'attitude de chacun était également étudiée: alors qu'une personne récitait, les autres prenaient une attitude appropriée. On sentait que nul n'était pressé. On a laissé au

...suite en page 10



Les acteurs ont su rendre justice à l'oeuvre de Jacques Prévert.



• Théâtre

La Seizième à St-Paul

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL - Lundi 4 novembre, St-Paul recevait «LA SEIZIÈME» troupe théâtrale de Vancouver. Depuis 1974, elle effectue des tournées dans les écoles de l'Ouest canadien. Ses pièces sont choisies en fonction des intérêts actuels des jeunes. Elles explorent les sujets les touchant de près.



Ainsi, «FAIS DE BEAUX RÊVES» oeuvre du Québécois Yves Masson et jouée dans notre localité, présentait l'aspect peu patriarcal de la société d'aujourd'hui. Elle réunissait les principales situations d'une vie familiale, soit les rapports d'un couple avec leur fils, leurs rêves, leurs états d'âme et leur capacité d'écoute de dialogue mutuel.

Sur l'initiative du COAC, comité socio-culturel francophone, elle était jouée à l'école de Mallaig et à la régionale de St-Paul. Étant aussi de tous les âges, elle était ensuite offerte, ce lundi soir, à notre communauté, dans le gymnase scolaire, son décor dépassant les dimensions de notre théâtre local. Plus de 100 personnes étaient présentes, beaucoup venant des environs par des routes enneigées.

Au début, les spectateurs, un peu perdus dans ce grand gymnase, étaient surpris par la mise en scène, à effets sonores et de conception très modernes. Mais très vite ils étaient pris par le jeu sensible et très juste des trois acteurs. Ils évoluaient avec beaucoup de naturel et d'aisance et toute la salle réagissait aux notes d'humour de leur texte.

Nous regrettions cependant le confort du petit théâtre de la Régionale ainsi que la magie toujours donnée par une scène illuminée face à la salle obscure.

La soirée se terminait cordialement avec les trois comédiens et leur technicienne autour d'un buffet des bénévoles du COAC. Les jeunes baladins ont beaucoup apprécié cette attention et notre accueil. Décors démontés, ils repartaient sur la route avec nos souhaits de réussite pour leur tournée.

LA SEIZIÈME se consacre à un rôle éducatif. Elle le fait avec beaucoup de compétence. Pour le bien de nos jeunes, souhaitons-lui une bonne continuité et beaucoup de demandes de la part de nos communautés.

Théâtre

...suite de la page 9

regard le temps de se poser.

Witold Kurpinski a su concevoir un décor qui suggèrerait la France de Prévert en miniature: au premier plan, les bistrots parisiens; plus loin, la mer et ses abords.

En seconde partie, deux saynètes fort intéressantes ont pris place.

Il eut été souhaitable que plus de gens profitent de cette occasion rêvée de faire connaissance avec Prévert ou de raviver des liens déjà existants. Lire Jacques Prévert est un privilège; écouter son oeuvre dans son contexte permet de savourer davantage sa fantaisie et son sens tragique de la réalité.

Le Théâtre à la Carte a effectué un travail remarquable. Bravo d'avoir eu l'idée et d'être si brillamment passé à l'action!

• Une balle dans la tête

Présélection canadienne pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère

MONTRÉAL - Le Comité canadien de présélection a choisi le film du réalisateur Attila Bertalan, **Une balle dans la tête (A Bullet in the Head)**, une oeuvre originale et fascinante, pour représenter le Canada dans la course de l'Oscar 1992 pour le meilleur film en langue étrangère.

Crée en 1968 par un arrêté en conseil et coordonné par Téléfilm Canada, le Comité canadien de présélection est formé de douze représentants de l'industrie canadienne du cinéma et des organismes culturels canadiens. Appelé à se prononcer quand un festival limite le nombre d'inscriptions possible d'un pays à un événement ou à une compétition, le Comité est présidé par Jean Lefebvre, chef du bureau des festivals de Téléfilm Canada.

Premier long métrage d'Attila Bertalan, **Une balle dans la tête** fait appel à une langue imaginaire pour laquelle aucun sous-titrage ou doublage n'est nécessaire. Accueilli favorablement par la critique, qui l'a décrit comme un film «audacieux, modeste et poignant», qui a «une voix, un style, un climat, une vigueur», **Une balle dans la tête** a été acclamé aux Rendez-vous du cinéma québécois 1991. Il a mérité une mention honorable de la Fédération internationale de la presse cinématographique au 7e Festival international du film de Troia, au Portugal.

Attila Bertalan définit son film comme un conte de fée cauchemardesque pour adultes. L'action d'**Une balle dans la tête** se passe au début du siècle, dans une Europe imaginaire dévastée par la guerre. Le héros du film, Vida, est un soldat laissé pour mort sur le champ de bataille, une balle dans la tête. Ne sachant plus très bien qui il est ni où il se trouve, Vida partagera bientôt le destin de personnages plus fantastiques les uns que les autres, paysans, sorcière, gitans, enfants sauvages, soldats ennemis, tandis que la bataille continue de faire rage au loin. Le film est un vibrant plaidoyer contre l'absurdité et les horreurs de la guerre. En créant une langue imaginaire, le réalisateur souligne l'universalité de ce thème et, du même coup, l'universalité du cinéma.

D'origine hongroise, Attila Bertalan est né en Colombie-Britannique où il a poursuivi des études universitaires en cinéma et en théâtre. Il vit et travaille actuellement à Montréal. M. Bertalan a produit et réalisé plusieurs courts métrages, dont «The Glass Door» et «The Rommer» en 1984.

Réalisateur et scénariste d'**Une balle dans la tête**, Attila Bertalan est également le producteur exécutif, le monteur et le comédien principal de son film. Produit par Creon Productions inc., **Une balle dans la tête** a bénéficié du soutien de l'Office national du film du Canada et du Conseil des arts du Canada.

• Vernissage

5 artistes exposent à la Faculté St-Jean

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Dans le cadre de la Semaine culturelle de la Faculté Saint-Jean se tenait une exposition présentant un éventail d'oeuvres de cinq artistes amateurs et professionnels résidant dans la région d'Edmonton.

Gisèle Desjardins de Sherwood Park voue ses temps libres à la peinture. Elle utilise l'acrylique et l'huile pour décrire visuellement les éléments plaisants qui l'entourent.

Quant à Isabelle Gagnon, elle décore des T-shirts de personnages mystérieux aux couleurs vives. Son travail ne laisse personne indifférent.

Jean Gauthier connu dorénavant pour ses personnages aux allures petit-princières proposait entre autres une série de magnifiques cartes de Noël, toutes effectuées au crayon de bois, l'outil de prédilection de l'artiste. Parmi ses réalisations, Jean compte l'emblème du T-shirt arboré par les étudiants de la Faculté ainsi que l'affiche Amnesty International à Edmonton.

Lucie Hong veut comme Gauguin quitter son environnement afin de parfaire son art. Elle adore s'amuser avec les couleurs. Elle peint les émotions, explorent les médias qui les décrivent le mieux. Lucie désire que de ses oeuvres émanent la force et l'énergie qu'elle y investit.

Enfin, Martine Sigouin, étudiante, devient artiste lorsqu'au cours de ses loisirs, elle peint la nature.

C'est toujours une agréable surprise de constater la richesse culturelle et artistique de notre communauté. L'exposition valait le déplacement. Il est souhaitable qu'à l'avenir on prévoit une plus grande salle afin de mettre en valeur les oeuvres parfois imposantes de chaque participant.

CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

À l'occasion de la période des Fêtes, le journal **LE FRANCO** et la librairie **LE CARREFOUR** organisent un concours de dessins de NOËL pour les jeunes **de 3 à 18 ans** inclusivement.

Dessinez un sujet se rapportant à la Fête de Noël, à l'hiver, au Jour de l'An, etc. Faites travailler votre imagination.

Nous remettrons **8** PRIX (livres d'histoire, cassettes, disques compacts, dictionnaires, etc.) d'une valeur de **$25** chacun, aux **2** plus beaux dessins dans les 4 catégories suivantes:

Catégorie A - **3 à 6 ans**
Catégorie B - **7 à 9 ans**
Catégorie C - **10 à 13 ans**
Catégorie D- **14 à 18 ans**

Date limite: vous avez jusqu'au **30 novembre 1991 à minuit**, l'oblitération postale faisant foi, pour nous envoyer votre chef-d'oeuvre.

Les noms des gagnants seront connus dans l'**ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL** du journal LE FRANCO, **LE 13 DÉCEMBRE 1991**.

LES HUIT DESSINS GAGNANTS SERVIRONT À ILLUSTRER L'ÉDITION SPÉCIALE DE NOËL ET SERONT AUSSI EXPOSÉS À LA LIBRAIRIE LE CARREFOUR **du 13 décembre 1991 au 2 janvier 1992**.

Pour identifier la personne qui a fait le dessin, veuillez, s.v.p., utiliser le coupon ci-joint:

NOM:____________________

ADRESSE:____________________

____

CODE POSTAL:__________ TÉLÉPHONE:__________



Retourner à:
Le Franco
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

BONNE CHANCE À TOUS!

• *Agriculture*

Conditions d'approvisionnement en eau variantes dans les Prairies

EDMONTON - Le Rapport sur les conditions d'approvisionnement en eau des Prairies publié par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies indique que depuis les moissons, le niveau des précipitations a considérablement varié dans les Prairies et par conséquent, l'approvisionnement en eau enregistré s'échelonne entre des niveaux faibles et des niveaux correspondant à la normale.

Au Manitoba, les pluviomètres indiquent que les niveaux de précipitations s'approchent de la normale ou y sont supérieurs bien qu'inférieurs à la moyenne dans le sud-ouest de la Saskatchewan et dans une grande partie du sud de l'Alberta. De même, les régions touchées par la sécheresse dans le nord-est de l'Alberta ont enregistré des niveaux de précipitations de 75 p. 100 de la normale. Dans la région de la Rivière-de-la-Paix près de Fort St. John en Colombie-Britannique, les niveaux de réserves d'humidité du sol sont inférieurs à la moyenne. Les réserves d'eau pour l'hiver sont à un niveau suffisant dans tous les centres urbains et dans la plupart des petites communautés des Prairies.

Le rapport couvre la période qui se termine le 3 novembre 1991 et a été préparé par le Groupe de surveillance de la sécheresse dans les Prairies composé d'organismes fédéraux, provinciaux et privés.

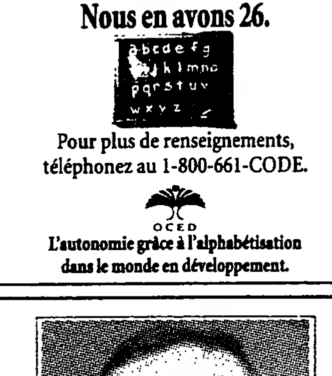
Alberta

À l'exception du bassin de la rivière Beaver dans le nord de l'Alberta où la faiblesse du niveau du lac a atteint un nouveau record, l'écoulement est, en général normal et le niveau d'eau dans la plupart des grands réservoirs est supérieur à la moyenne. Le faible niveau d'eau dans le bassin de la rivière Beaver a entraîné des pénuries supplémentaires et une augmentation importante du taux d'alimentation sera donc nécessaire au printemps.

Le niveau des eaux souterraines à travers les districts agricoles centraux est à la normale ou presque, et est supérieur à la normal dans le bassin de la rivière Milk et dans la région de Cypress Hills. Cependant, on rapporte certaines pénuries au niveau des puits à nappes constantes dans la partie est du bassin de la rivière Saskatchewan-Nord ainsi que dans la région à l'entour de Bindloss. Le niveau des puits profonds est inférieur à la normale dans la région Whitecourt-Athabasca.

À l'exception des régions agricoles du centre-est et nord-est, l'approvisionnement en eau à la ferme est dans l'ensemble satisfaisant. En raison d'un manque de précipitations depuis le mois de septembre, certains problèmes de sécheresse se sont développés et les producteurs qui avaient compté sur les mares vaseuses, les cuvettes, les fosses-réservoirs sous-alimentées et les puits à nappe constante ont connu des pénuries d'eau. La baisse des niveaux d'eau a amené le gouvernement de l'Alberta à augmenter l'aide provisoire aux agriculteurs pour le pompage, le transport et l'aménagement de l'eau. Le bureau de l'ARAP à Vegreville reçoit de nombreuses demandes d'aide financière et technique provenant d'agriculteurs qui ont besoin de mettre en place des projets d'aménagement de l'eau. La teneur en eau de surface du sol est faible dans la prairie centrale du sud de l'Alberta et dans le nord-est. Bien que le niveau des eaux souterraines varie considérablement, il est en général faible dans la plus grande partie de la province, en particulier dans le sud et dans l'est.

Dans le nord-est, l'état des pâturages est faible bien que médiocre ou satisfaisant dans d'autres régions. En raison des réserves insuffisantes d'aliments du bétail pour l'hiver, les producteurs sont obligés d'acheter les provisions nécessaires.







Les investissements de CP Rail dans L'INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE DE L'OUEST DU CANADA

Aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les chemins de fer doivent soumettre à l'Office national des transports (ONT) une déclaration annuelle indiquant les investissements projetés et les investissements effectués; ces renseignements sont ensuite communiqués au public. La déclaration porte sur :
(a) les investissements effectués, l'année civile précédente, dans le matériel et les installations destinés au transport des céréales;
(b) les projets d'investissements pour l'année civile en cours et la suivante;
(c) les dépenses engagées, l'année civile précédente, pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales.

La déclaration de l'année civile en cours que CP Rail a soumise à l'ONT est reproduite ci-dessous; elle indique les dépenses d'investissement et d'entretien engagées en 1990 et les prévisions pour 1991 et 1992. Il est possible que ces dernières soient modifiées par suite de l'évolution de la situation économique et de la demande de transport pendant ces deux années.

INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1990
dans le matériel et les installations ferroviaires (Alinéa 29(1) (a) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) (en milliers)

	OUEST DU CANADA	DESTINÉS AU TRANSPORT DES CÉRÉALES
Traction	4 001 $	1 240 $
Autre matériel roulant	5 606	-
Voies	70 859	24 555
Triages et installations de réparation et de fabrication	17 768	5 469
Points de chargement et déchargement (Terminaux)	1 513	-
DÉPENSES TOTALES	99 747 $	31 264 $

DÉPENSES DE CP RAIL EN 1990
pour l'entretien des embranchements tributaires du transport des céréales (Alinéa 29(1) (c) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest)

Rails et attaches	4 576 157 $
Aiguillages	1 641 025
Tournées de la voie	4 163 101
Autre entretien de la voie	3 623 005
Déneigement	1 527 987
Bâtiments le long de l'emprise	415 246
Ponts et ponceaux	2 595 214
Traverses	1 590 905
Renouvellement du ballast et nivellement	6 572 467
Désherbage et clôtures	2 727 248
Fossés et remblais	661 209
Divers	921 718
TOTAL	31 015 282 $

(NOTA: Aux dépenses d'entretien ci-indiquées s'ajoutent 3 489 000 $ de dépenses en immobilisations engagées en 1990 pour les lignes tributaires du transport des céréales.)

PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE CP RAIL EN 1991-1992
dans le matériel et les installations ferroviaires destinés au transport des céréales (Alinéa 29(1) (b) de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest) Soumis le 16 avril 1991

1. Traction
En 1991, CP Rail ne prévoit pas commander de nouvelles locomotives ou louer d'autre matériel de traction. Les volumes ferroviaires accrus des prochaines années seront manutentionnés au moyen des locomotives actuelles grâce au rendement accru des locomotives obtenu en les dotant du système antipatinage, ou système PTC (Positive Traction Control). Le système antipatinage est un dispositif conçu pour accroître l'adhérence aux rails des roues de locomotives, en contrôlant le dérapage. En 1991, on prévoit doter 40 autres locomotives du système antipatinage.

En 1992, CP Rail prévoit acquérir 22 nouvelles locomotives diesel, dont la livraison est prévue pour 1992, afin de remplacer des locomotives actuelles plus vieilles.

2. Wagons
CP Rail doit veiller à ce que son parc de wagons céréaliers soit suffisant pour satisfaire à la demande. Afin de fournir de façon efficace la capacité en wagons nécessaire au système, il faut pouvoir compter sur les efforts conjoints de tous les participants.

Au 31 décembre 1990, le parc réel de wagons céréaliers de CP Rail comptait 672 wagons couverts et 9 364 wagons-trémies couverts fournis par le gouvernement. Le nombre de wagons-trémies couverts que CP Rail doit fournir pour compléter l'essentiel du parc céréalier variera en fonction de la demande.

Avec le temps, le parc de wagons couverts de CP Rail diminuera par suite de l'usure. En 1986, CP Rail a mis en oeuvre une politique consistant à limiter l'utilisation des wagons couverts aux seules lignes où la capacité de chargement ne permet pas l'utilisation efficace de wagons-trémies couverts. La rationalisation et la remise en état de ces lignes se poursuivent afin d'assurer un service de transport des céréales plus efficace par l'élimination ultérieure du recours aux wagons couverts.

Le chemin de fer n'aura pas besoin d'acquérir de nouveaux wagons-trémies couverts pour satisfaire à la demande prévue pour 1991-1992. La demande à court terme de volumes inattendus sera satisfaite par la location à court terme ou la redistribution du matériel de CP Rail venant d'autres services. À plus long terme, le processus de rationalisation des lignes secondaires de l'industrie céréalière se traduira par une meilleure utilisation des wagons et par l'accroissement de la capacité du parc céréalier actuel.

3. Voie
a) Renouvellement
Voici les projets de renouvellement de la voie prévus par CP Rail pour tout le réseau en 1991 et 1992 :

	Approuvé pour 1991			Prévu pour 1992		
	EST	OUEST	TOTAL	EST	OUEST	TOTAL
Rail neuf (milles)	21	73	94	40	100	140
Rail de réemploi (milles)	4	50	54	8	73	81
Ballast (milles)	43	249	292	19	240	259
Traverses (en milliers)	170	493	663	200	550	750

b) Capacité des lignes principales
En 1991 et 1992, la ligne principale de CP Rail entre Thunder Bay et Vancouver aura une capacité suffisante. Le programme de six ans pour le prolongement des voies d'évitement entre Swift Current et Calgary se poursuivra en 1991 et 1992. Lorsque ce programme sera achevé, en 1993, CP Rail aura prolongé 9 voies d'évitement dans la subdivision de Maple Creek et 3 voies d'évitement dans la subdivision de Brooks.

c) Embranchements particuliers
CP Rail est consciente des efforts déployés par les producteurs de céréales pour rationaliser le nombre et l'emplacement de leurs silos en région rurale et elle comprend que l'accroissement de la capacité des voies de silo serait avantageux à la fois pour les producteurs céréaliers et pour le chemin de fer. Aussi, CP Rail contribue-t-elle aux frais de construction et de prolongement de voies de silos en vue d'assurer la manutention plus efficace des wagons céréaliers.

CP Rail s'est engagée à effectuer des améliorations qui accroîtront l'efficacité du système de manutention et de transport des céréales et permettront de ce fait au chemin de fer d'accroître sa capacité et son service. Un système de transport ferroviaire plus efficace fera baisser les prix pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

d) Expansion
En 1991, CP Rail compte entreprendre les projets d'immobilisations ci-après, dans l'ouest du Canada, qui auront des répercussions positives sur le transport de toutes les marchandises :

—Le coût total prévu des projets d'immobilisations portant sur les embranchements tributaires du transport des céréales, qui rendent l'exploitation plus efficace, est de 5,4 millions $, en 1991. Ils comprennent des travaux de modernisation et des travaux sur les ponts dans la subdivision de Radville, au coût de 4,0 millions $.

—Poursuite des travaux de modernisation à l'atelier diesel d'Alyth (Calgary) au coût total prévu de 2,8 millions $, en 1991. Ces travaux comprennent la construction d'une nouvelle installation de déchargement du carburant diesel à Alyth, au coût total prévu de 0,7 million $, en 1991.

—Acquisition d'autre matériel doté du système antipatinage afin d'améliorer le rendement et la capacité du parc de locomotives pour la manutention des marchandises en vrac dans l'ouest du Canada. On prévoit des coût totaux de 2,0 millions $, en 1991, pour le projet.

—Poursuite des projets d'accroissement de la capacité des voies de silos dans l'ouest du Canada afin de rendre plus efficace la manutention des wagons céréaliers. On prévoit des coûts totaux de 1,0 million $, en 1991, pour ces projets.

—Les améliorations aux foyers pour les équipes de l'entretien de la voie et les équipes de train à divers endroits dans l'ouest du Canada ont un coût total prévu de 0,9 million $, en 1991.

—Poursuite du programme de six ans pour le prolongement de voies d'évitement dans les subdivisions de Brooks et de Maple Creek afin d'y faciliter l'exploitation, au coût total prévu de 0,8 million $, en 1991.

—Au triage Westfort (Thunder Bay), modifier le système de commande centralisée de la circulation (CCC) afin d'améliorer les manoeuvres avec les trains. On prévoit un coût total de 0,4 million $, en 1991, pour ce projet.

—Améliorations au Système de communication ferroviaire, notamment développement des communications sol-train, dans la subdivision de Shuswap, division de Revelstoke. On prévoit un coût total de 0,4 million $, en 1991, pour ces projets.

Il est possible de se procurer des copies de ces déclarations dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada en écrivant à l'adresse suivante:
CP Rail
Grain Communications
1716-One Lombard Place
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3

les Partenaires céréaliers

CP Rail

AVIS D'ASSEMBLÉES PUBLIQUES
Aux termes du paragraphe 55(1) de la LTGO, CP Rail doit «[tenir] des assemblées publiques pendant, [la campagne en cours] dans chaque province de la Division de l'Ouest, afin de répondre aux questions et suggestions [des] producteurs concernant la fourniture par elle de services de transport du grain». Comme l'indique la Loi, le but de ces assemblées est de permettra à la compagnie «d'améliorer sa compréhension des problèmes de transport des producteurs réels». Afin de satisfaire à cette exigence, CP Rail prévoit tenir les assemblées suivantes en 1992 :

Le 28 janvier – Irricana, Alb.
Le 29 janvier – Taber, Alb.
Le 4 février – Assiniboia, Sask.
Le 5 février – Lanigan, Sask.
Le 11 février – Carman, Man.
Le 12 février – Glenboro, Man.

• *Dossier femmes*

La santé physique chez la femme

ar CAROLE THIBEAULT

Ce texte est le deuxième d'une série de trois articles portant sur la santé physique des femmes aux différentes périodes de leur vie.

La femme

On voit les principaux changements physiques chez la femme pendant et après la grossesse et lors de la ménopause.

Après la naissance du bébé, plusieurs femmes éprouvent des difficultés à se remettre. Certains problèmes de diabète ou de glande thyroïde apparaissent. Encore une fois, l'alimentation et l'exercice sont importants. «Il est normal d'avoir quelques moments de faiblesse ou même de dépression, mais si après un an ou deux rien ne va mieux, la femme devrait consulter son médecin. En parler avec son conjoint est aussi très important», conseille Christiane Spénard-Godbout, coordonnatrice de l'Association des groupes de femmes de l'Alberta.

Vient ensuite la ménopause. Les femmes sont souvent mal préparées à cette étape. Plusieurs symptômes apparaissent: chaleurs insupportables, saute d'humeur, vulnérabilité, menstruations à intervalles irréguliers et parfois douloureuses. Certains médecins prescrirons des hormones, ce qui n'est pas toujours approprié. Mme Spénard-Godbout affirme que les médecines douces peuvent être un moyen efficace pour aider la femme.

«La ménopause est parfois difficile à vivre: c'est un signe de vieillissement, on n'est plus féconde alors on se pose des questions sur notre identité de femme.»

Comme le dit si bien Mme Spénard-Godbout, «on sait de plus en plus ce qui se passe physiquement pendant cette période car la société est plus ouverte sur le sujet, mais on oublie souvent de parler des émotions qui viennent avec.»

Encore une fois, l'important est d'en parler et de partager

...suite en page 15

Femmes

...suite de la page 14

avec d'autres ce que les femmes vivent. Se réunir entre femmes peut être une très bonne solution. Il existe entre autres, un programme québécois appelé Odyssée qui a déjà fonctionné en Alberta et qu'il serait possible de réinstaurer. Il y a aussi la revue Une véritable amie* qui explique beaucoup de choses concernant la ménopause.

La sexualité change aussi pendant ces étapes. Les désirs et les besoins ne sont plus les mêmes. La femme devrait, au départ, connaître ces changements afin de mieux les vivre. Elle se doit aussi de mettre son partenaire au courant des changements qui se produisent en elle; ainsi ce dernier pourra mieux comprendre la situation et mieux répondre aux attentes de la femme.

Malgré tout, plusieurs sondages révèlent que les femmes ne voient pas la sexualité du même oeil que les hommes. Si elles avaient le choix entre le sexe ou l'affection, en admettant que celui qu'on ne choisi pas devient totalement exclu de sa vie, la plupart des femmes préféreraient l'affection. Faire l'amour est une chose où les sentiments prennent une grande place pour la femme.

«Néanmoins, dans n'importe quelle relation de couple, la qualité des rapports sexuels est directement reliée à la qualité de la communication entre les partenaires», affirme Christiane Spénard-Godbout.

Le maquillage est aussi un élément qui détériore la santé. Il peut être très néfaste pour la peau. La femme devrait donc, lorsqu'elle choisit ses cosmétiques, porter attention aux produits qui les composent. On voit sur le marché de plus en plus de produits naturels qui peuvent même être bienfaisants pour l'épiderme.

*Les Publications Une véritable amie inc., C.P. 9, Succ. N.D.G., Montréal, Québec, H4A 3P4.



Transports Canada Aéroports — Transport Canada Airports

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ pour les services ci-bas décrits, adressées à Transports Canada, Spécialiste régional, service des contrats, 12e étage, zone 2, Place du Canada, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 et clairement identifiées par le nom et le numéro de projet seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite stipulée. Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du bureau mentionné plus haut, téléphone (403) 495-3932 ou télécopieur (403) 495-5446, sur paiement du dépôt applicable pour chaque jeu de documents de soumission requis, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

No DE DOSSIER: ST 4069

PROJET: FOURNIR ET INSTALLER DES FENÊTRES DE BOIS ET DES PORTES D'ALUMINIUM AU TERMINUS DE L'AÉROPORT DE DAWSON CREEK, DAWSON CREEK, C.-B.

DATE LIMITE: le 17 décembre 1991 DÉPÔT: $ 25

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: Rosemarie Kotch, Gestionnaire des contrats, tél.: (403) 495-3933

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis par le département et doit être accompagnée du dépôt de SÉCURITÉ spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin.
La plus basse, ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canadä



Transports Canada Aéroports — Transport Canada Airports

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ pour les services ci-bas décrits, adressées à Transports Canada, Spécialiste régional, service des contrats, 12e étage, zone 2, Place du Canada, 1100, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 et clairement identifiées par le nom et le numéro de projet seront acceptées jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite stipulée. Les documents de soumission peuvent être obtenus auprès du bureau mentionné plus haut, téléphone (403) 495-3932 ou télécopieur (403) 495-5446, sur paiement du dépôt applicable pour chaque jeu de documents de soumission requis, sous forme de chèque à l'ordre du receveur général du Canada.

No DE DOSSIER: ST 4070

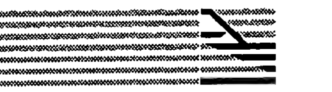
PROJET: FOURNIR ET INSTALLER DES SYTÈMES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES À L'AÉROPORT MUNICIPAL DE DAWSON CREEK, DAWSON CREEK, C.-B.

DATE LIMITE: le 17 décembre 1991 DÉPÔT: $ 25

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE: D. Camire, Gestionnaire des contrats, tél.: (403) 495-6114

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis par le département et doit être accompagnée du dépôt de SÉCURITÉ spécifié dans les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies à cette fin.
La plus basse, ou toute autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

Canadä



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour les projets indiqués ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: ED 129 20 bfc
Edmonton (Alberta
Fournir et installer un bâtiment «Quonset»

DATE DE FERMETURE:
LE MARDI 11 décembre 1991

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: NIL

DOSSIER: ED 199 18 bfc
Edmonton (Alberta)
Enlèvement des réservoirs d'entreposage sous-terrain

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 11 décembre 1991

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $50

DOSSIER: ED 199 19 bfc
Edmonton (Alberta)
Fournir et installer des bardeaux d'asphalte aux logements familiaux

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 18 décembre 1991

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $50

DOSSIER: SD 106 10 bfc
Suffield (Alberta)
Construire un bâtiment d'entrainement

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 18 décembre 1991

DÉPÔT POUR DOCUMENTS: $100

Soumissions déposées
SD 106 10

Les sous-traitants en mécanique et électricité doivent soumettre leurs soumissions au Bureau dépositaire des soumissions de Medicine Hat, 949 rue 17 sud-ouest, Medicine Hat (Alberta) T1A 4Y1, au plus tard:

à 14h, heure locale, le LUNDI 16 décembre 1991

conformément aux règles normatives concernant les pratiques fédérales des bureaux de Dépôt des soumissions.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél. (613) 998-9549 ou fax (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet

Canadä

• Jeux Olympiques

De grands espoirs pour une médaille

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Chantal Petitclerc s'entraîne au Butter Dome de l'université de l'Alberta neuf fois par semaine à raison de trois heures à chaque entraînement. Son but: remporter une médaille aux prochains Jeux Olympiques d'été qui auront lieu à Barcelone en septembre 1992. Sa discipline: la course en fauteuil roulant.

Chantal est handicapée depuis l'âge de treize lorsqu'une porte de grange lui est tombée dessus alors qu'elle effectuait des travaux sur la ferme.

Maintenant âgée de 21 ans, cela fait trois ans qu'elle s'entraîne pour le niveau de compétition et deux ans qu'elle fait partie de l'équipe féminine canadienne de course en fauteuil roulant. Elle a donc participé à plusieurs compétitions internationales d'envergure dont le Championnat mondial d'athlétisme qui s'est déroulé à Tokyo l'été dernier.

«Ce sont mes résultats à Tokyo qui m'ont décidé à participer aux Olympiques, explique Chantal. J'y ai fait une bonne performance et j'ai de bons espoirs de remporter une médaille pour les Jeux de 1992. Je suis confiante car je connais mes principales adversaires.»

Avant tout, on se doit de dire que la course en fauteuil roulant n'est pas encore une discipline officielle des jeux Olympiques; elle le sera cependant lors des Jeux d'Atlanta en 1996. Pour l'instant, seule une course de démonstration de 800 mètres sera effectuée à Barcelone.

Des pré-tests auront donc lieu à partir du mois de mai afin de sélectionner les six finalistes qui participeront à cette course de démonstration. Les coureuses en fauteuil roulant doivent cependant répondre à certains critères pour faire partie des pré-tests: soit accomplir 95% du record dans leur pays et 85% du record mondial. Ce qui n'est pas un problème pour Chantal puisqu'elle détient le record canadien dans toutes les distances (800 m, 1500 m, 5000 m et 42 km (marathon)) et elle n'est même pas à une seconde derrière le record mondial au 800 m.

Par la suite, Chantal, avec l'équipe canadienne, participera aux jeux olympiques pour handicapés qui auront lieu aussi à Barcelone une semaine ou deux après les Jeux Olympiques 1992. «Ce qui est difficile pour le sport en fauteuil roulant, c'est que le monde prend ça pour de la réadaptation. C'est pourquoi les Jeux Olympiques nous intéressent plus que les paralympiques. Nous voulons être reconnus comme athlètes plutôt que comme handicapés.»

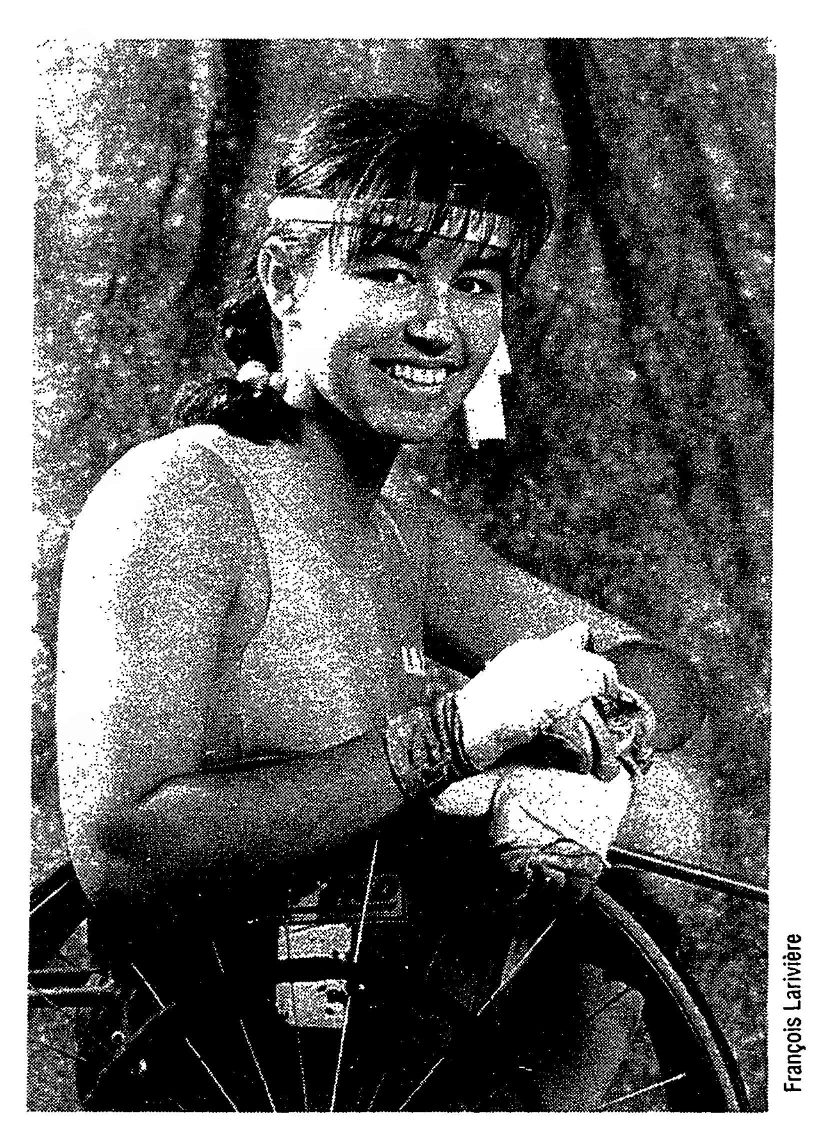
D'ici les premiers pré-tests olympiques du mois de mai, Chantal participera à quelques autres compétitions afin de garder le «beat»: elle sera en Australie au mois de janvier pour deux courses invitation de 1500 m et 10 km; un camps d'entraînement de deux semaines de l'équipe canadienne (ce qui inclut autant les coureurs à pied, les sauteurs, etc.) aura lieu à Tampa en Floride en février afin de développer un esprit d'équipe et une identité canadienne; elle participera également au marathon de Boston en avril.

Chantal Petitclerc est originaire de Portneuf au Québec et étudie présentement à la Faculté St-Jean en éducation. Elle est en Alberta depuis un peu plus de quatre mois; elle voulait s'entourer du meilleur personnel possible pour s'entraîner. Elle est donc venue rejoindre son nouvel entraîneur, Peter Ericson, qu'elle avait rencontré lors de compétitions internationales. Ce dernier, un Suédois, a été entraîneur de l'équipe canadienne, possède un diplôme en psychologie sportive et un autre en éducation physique, a fait partie de l'équipe nationale de la Suède pendant 14 ans et a participé à deux jeux Olympiques en patinage de vitesse.

«Je l'ai choisi parce que je m'entendais bien avec, ce qui est très important, d'affirmer Chantal. Notre relation est une relation professionnelle, mais l'entraîneur est aussi une personne que tu vois tous les jours. Il faut que ça «clique»!»

Chantal affirme ne pas avoir de problèmes à combiner le sport et l'école. Le programme sport-études est bien adapté à ses besoins. «Il est vrai que c'est parfois difficile car pour la plupart de mes amis, l'école est la priorité; moi, c'est l'entraînement, du moins jusqu'à l'an prochain. Les Jeux Olympiques, c'est l'occasion d'une vie. Ça vaut la peine de sacrifier un peu la vie sociale.»

Chantal Petitclerc a avoué ne pouvoir vivre autrement et se dit prête à s'engager pour une carrière de dix ans.



François Larivière

Championne canadienne marathon
Championne canadienne 10 km
Médaillée d'argent,
Championnats du monde, Assen (Pays-Bas)
1990

• *Crystal Plamondon*

Vue partout au Canada


(photo Carole Thibeault)

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Crystal Plamondon a donné un spectacle au club social La Guinguette, vendredi le 15 novembre dernier. Les caméras du réseau anglais de Radio-Canada étaient également sur place. En effet Crystal fera partie d'une émission appelée COUNTRY BEAT et qui est diffusée partout à travers le Canada. Des images ont également été tournées à la résidence de Crystal. L'émission devrait être diffusée soit à la fin du mois de décembre ou en janvier.

• *Commission canadienne du blé*

Programme de contrats pour le blé riche en protéines

WINNIPEG - La Commission canadienne du blé vient d'annoncer un programme de contrats à livraison garantie portant sur le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest (N° 1 CWRS) d'une teneur en protéines de 14,5 pour cent ou plus, au titre de la campagne 1991-1992. La Commission a ajouté qu'elle offrait ce programme afin de tirer un avantage maximal des possibilités de marché pour ce blé.

Les gérants des silos de collecte devraient avoir les demandes en main au cours de la semaine prochaine. Les producteurs qui désirent participer à ce programme sont priés de remplir une demande et de l'envoyer à la Commission du blé par la poste ou par courrier recommandé avant le 16 décembre inclu, le cachet de la poste faisant foi.

Les producteurs qui ne sont pas certains du grade et de la teneur en protéines de leur blé peuvent envoyer un échantillon représentatif à leur marchand de grains ou a la Commission canadienne des grains. Toutefois, le contrat ne l'exige pas.

En supposant que le total des demandes dépasse les besoins, la Commission du blé se réserve le droit de réduire proportionnellement les contrats. Dans le cas contraire, elle acceptera les demandes reçues après la date-limite dans l'ordre de leur réception.

Une fois que la Commission aura accepté la quantité, elle garantit d'en prendre livraison avant la fin de la campagne 1991-1992.

Tout producteur bénéficiant d'un contrat devra assigner un acre donnant droit aux contingents par tonne acceptée en vertu du programme.

Ministère de la Justice Canada — Department of Justice Canada

Le ministère de la Justice accepte les demandes d'emploi en vue de pourvoir des postes vacants à la Section des poursuites pénales de son bureau régional d'Edmonton ainsi que des postes qu'il lui faudra vraisemblablement combler sous peu à la Section du droit immobilier et commercial du même bureau. Les titulaires de ces postes sont appelés à remplir des tâches intéressantes et à relever des défis. Le traitement et les avantages sociaux se comparent avantageusement avec ceux qu'offrent des organismes concurrents. La préférence sera accordée aux avocats qui font déjà partie du barreau de l'Alberta.

En ce qui concerne les postes à la Section des poursuites pénales, les candidats possédant une vaste expérience en poursuites pénales se verront accorder la préférence. Il serait préférable aussi qu'ils aient déjà plaidé à titre de procureur de la Couronne et/ou devant une cour d'appel.

Quant aux postes à la Section de droit immobilier et commercial, les candidats devront avoir de l'expérience en droit immobilier et commercial, en général, et en cession de biens et en insolvabilité, plus particulièrement.

Nous offrons un traitement concurrentiel établi suivant les compétences des candidats choisis.

Veuillez faire parvenir confidentiellement votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae et de références, avant le 9 décembre 1991 à:

M. David Gates
Directeur régional
928, tour Royal Trust
Edmonton (Alberta)
T5J 2Z2

Canada

OFFRE D'EMPLOI

Le journal **La Boîte à Nouvelles** est à la recherche d'un(e)

VENDEUR(SE) DE PUBLICITÉ

La personne intéressée doit posséder une voiture et avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

L'expérience dans la vente de publicité est un atout mais non requise. Le salaire est à commission.

Si intéressé, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 29 novembre 1991 à la:

Directrice générale
La Boîte à Nouvelles
C.P. 1268
Iroquois Falls, ON
P0K 1G0
Tél: (705) 232-5222
Télécopieur: (705) 232-7755



Association canadienne-française de l'Alberta

est à la recherche de

4 EMPLOYÉ(ES)

pour le secteur culturel

Éligibilité:
Être admissible au programme d'assurance-chômage ou recevoir des prestations.

Emplois offerts:
- Menuisier en chef
- Menuisier
- Secrétaire/informatique
- Publiciste

Durée de l'emploi:
Commençant le 6 janvier 1992 et se terminant le 13 novembre 1992 (variant de 16 semaines à 36 semaines d'emploi selon le poste).

Rémunération:
Variant de 10,00$/heure à 13,48$/heure selon le poste.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le **2 décembre** à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s Yves Caron, directeur du secteur culturel
Pièce 200, 8923 - 82 avenue
Edmonton (Alberta) T6C 0Z2
Info.: 466-1680



Association canadienne-française de l'Alberta

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE

pour les secteurs culturel et liaison

Tâches:
- Utilisation de l'ordinateur pour la correspondance et les rapports
- Établir et maintenir à jour les dossiers
- Seconder les directeurs dans ses fonctions
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences:
- Excellente compétence en français oral et écrit
- Bonne connaissance de l'anglais oral et écrit
- Facilité à communiquer avec le public
- Facilité à travailler en équipe et à prendre des initiatives
- Bonne connaissance de la bureautique, exemple: WordPerfect 5.1.

Rémunération:
- Selon l'échelle salariale en vigueur à l'ACFA
- Excellents avantages sociaux.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae avant le **25 novembre 1991** à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s Sylvie B. Guillette
Pièce 200, 8923 - 82 avenue
Edmonton, (Alberta) T6C 0Z2
Info.: 466-1680

• Maurice-Lavallée

Le club de saut à la corde



L'équipe de démonstration s'est rendue à Calgary la semaine dernière: Louis Bugeaud (instructeur), Giselle Courteau, Josée Feindel, Isabelle Lalonde, Mandy Bilou, Lucie Filion (instructrice), Marc Dabbaloo, Mélanie Tremblay, Renelle Fagnan, Hugo Beaudoin-Perreault.

EDMONTON - À l'école Maurice-Lavallée, on saute «en coeur». Depuis l'année dernière, il y a un club de saut à la corde à l'école. Lucie Filion, professeur responsable du club, a commencé cela avec l'appui financier de la Fondation des maladies du coeur qui a fourni les cordes à sauter ainsi que des prix aux jeunes sauteurs et sauteuses de la 4e à 9e année. Cette année, il y a environ une dizaine de jeunes qui forment une équipe de démonstration à l'intérieur de ce club. Ces jeunes font des démonstrations à divers endroits dont le premier a été Calgary. Du 23 au 26 octobre, les jeunes ont fait quatre démonstrations: entre autres une à l'école Ste-Anne et une dans un centre d'achats. Tout cela dans le cadre du 10e anniversaire de «Sautons en coeur».

Plus tard, ces mêmes jeunes iront visiter d'autres écoles pendant l'année scolaire afin de montrer aux autres jeunes le défi et le plaisir de sauter à la corde. Espérons que le club et l'équipe de démonstration de l'école Maurice-Lavallée sauront convaincre plusieurs jeunes des bienfaits de sauter à la corde.

Radio-Canada Alberta

Semaine du 30 novembre au 6 décembre 1991

Samedi

17h00 Le Téléjournal
17h10 L'envers de la médaille
18h00 La soirée du hockey Molson: Montréal à Hartford
20h30 La bande des six
21h30 Samedi P.M.
22h30 Le Téléjournal
22h50 Les nouvelles du sport
23h10 Télé-sélection: Aliens , le retour

Dimanche

17h00 La course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Francofolies
20h00 Les Beaux Dimanches: Au delà du 6 décembre
20h30 Les Beaux Dimanches: Les liaisons dangereuses
22h50 Le Téléjournal
23h10 Scully rencontre
23h50 Les nouvelles du sport
00h10 Ciné-club: Sarraounia

Lundi

17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Jamais deux sans toi
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Eveil
00h00 La politique fédérale

Mardi

17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Cormoran
22h00 Dallas
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: J.W. Coop

Mercredi

17h00 À plein temps
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Le grand remous
21h30 Comment ça va?
22h00 Scully en direct
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: La diagonale du fou

Jeudi

17h00 Maritimes en direct
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 Marilyn
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Lance et compte
22h00 Requiem Mozart
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Les oiseaux

Vendredi

17h00 De village en village
17h30 Super détectives
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 Plus
19h00 Les détecteurs de mensonges
19h30 La cour en direct
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
20h55 La Météo
21h00 Série-plus: Sherlock Holmes et la Diva (épisode 1)
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h30 Cinéma: Coup de foudre



Semaine du 30 novembre au 6 décembre 1991

Samedi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h30 Sacrée soirée
21h00 Kaléidoscope
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Thalassa
00h00 Sacrée soirée
01h25 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Caractères
20h00 Faut pas rêver
21h00 Arcana: Connaissance de la musique
22h00 Journal télévisé Belge
22h30 7 sur 7
23h30 Caractères
00h30 Ramdam
00h50 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h30 Le manteau de Saint Martin
20h55 Bouillon de culture
22h45 Journal télévisé de FR3
22h35 Envoyé spécial
00h05 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Envoyé spécial
19h00 Tous à la une
20h50 Ciel, mon mardi!
23h20 Journal télévisé de FR3
23h50 Envoyé spécial
00h45 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 A la recherche du temps futur
19h00 Belles Suissesses du temps jadis
20h00 Montagne
20h30 Les grands mystères de la musique
21h30 Autant savoir
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 À la recherche du temps futur
23h30 Belles Suissesses du temps jadis
00h30 Montagne
01h00 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Téléobjectif
19h00 Mozart
20h30 Cinérama
21h30 Télétourisme
22h00 Journal télévisé de FR3
22h30 Téléobjectif
23h30 Mozart
01h00 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de TF1
17h35 Vision 5
18h00 Jao d'an anaon
19h00 Un ennemi du peuple
20h45 Jours de guerre
21h45 Les francophonies de Montréal
22h15 Journal télévisé de FR3
22h45 Jao d'an anaon
23h45 Un ennemi du peuple
01h30 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	35
Edmonton	Vidéotron	38
Saint Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-5275 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-5272 (J.A.)

Les Anti-Coquilles désirent remettre sur pied le programme parascolaire de Ciné-Soleil, tous les vendredis, les enfants auront l'occasion de visionner un film en français au Centre culturel. Pour obtenir plus de renseignements veuillez communiquer avec les personnes suivantes: Nicole Généreux au 826-6485, Christiane Moquin au 826-3592 et Claudette Rondeau au 826-2156

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

CENTRALTA

Si vous ou vos parents habitez la région de Legal, vous êtes invités à soumettre l'histoire de votre famille le plus tôt possible à cette adresse: L'Histoire de Legal, C.P. 163, Legal, AB T0G 1L0. Pour plus d'informations, adressez-vous à Fernande au 961-3820, Cora au 961-3048, Norman au 961-3999 ou Raymond au 961-2548. (20-12)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

RETROUVAILLES À l'occasion de son 26e anniversaire de fondation, le Harry Ainlay High School sera l'hôte d'une fin de semaine de retrouvailles, les 15, 16 et 17 mai 1992. Tous les anciens étudiants et anciens enseignants sont invités à fournir leurs coordonnées en appelant Dawna au 467-4791 ou Rose au 434-8451 ou Fax 438-1465. (6-12)

Il y aura une lecture pour la pièce pour enfants du TFE «UNE FAIM DE LOUP», le lundi 9 décembre à 19h au local 020 de la Faculté Saint-Jean. Bienvenue à tous les intéressés(ées). Info. 469-0829 (13-12)

Francophonie jeunesse de l'Alberta organise présentement sa prochaine assemblée annuelle. Nous sommes à la recherche de bénévoles. Info: 469-1344 (13-12)

Francophonie jeunesse de l'Alberta recherche des personnes dynamiques pour le comité organisateur du Festival jeunesse '92. Info: 469-1344 (13-12)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-2411). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Bridge tous les mercredis à 14h au sous-sol de l'église St-Joachim. Info: 489-4417 (J.A.)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (06-12)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 13h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (20-12)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)



CÔTÉ

Le 13 novembre 1991, est décédé M. Gustave Côté âgé de 56 ans et demeurant à Lafond, Alberta. Il laisse dans le deuil son épouse Florence ainsi que trois fils et une fille: Omer de St-Paul, Gabriel de Montréal, Québec, Edmond et son épouse Lori de Lafond et Yvonne et son époux Michael Williams de Foisy; quatre petits-enfants: Loralee, Charmaine, Jocelyn et Ryan; une soeur Isabelle et son époux Paul Brousseau de St-Vincent; dix beaux-frères, neuf belles-soeurs et de nombreux neveux, nièces et cousins. Il a été précédé dans la mort par son père Omer Côté, le 28 mars 1936, sa mère Alberta (Viel) Fréchette le 18 décembre 1985, son beau-père Félicien Fréchette le 20 juillet 1990 et une soeur Françoise Lefebvre, le 22 novembre 1967. Une soirée de prières a eu lieu le vendredi 15 novembre 1991 à 20h à la cathédrale de Saint-Paul. La messe de la Résurrection, le 16 novembre 1991 à 10h était concélébrée par Mgr Jean-Luc Pigeon, le Père Edmond Croteau, le Père Louis Viel et le Père Kim Son Nguyen. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Bernard de Lafond. La direction des funérailles était confiée à Yewchin's Funeral Chapel Ltd., St-Paul.

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: **10¢** de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage de printemps et d'automne. Références disponibles, appelez - Lucienne au 437-7241 (20-12)

Jeune fille avec expérience, garderait enfants chez-elle, du lundi au vendredi, près de Bonnie Doon: Info: Cynthia au 433-5278. (6-12)

Orchestre de 2 ou 3 musiciens disponible pour mariages, soirées, etc. Chansons anglaises et françaises. Son d'un orchestre complet. The Silhouettes, tél.: 452-6406. (20-12)

2 billets d'avion (homme-femme) Edmonton/Montréal (aller/retour). Départ 24 décembre et retour 8 janvier. Prix: meilleure offre. Aussi sécheuse Inglis $75; chien Poménarien miniature pure race, enregistré, tatoué. Idéal pour personnes âgées ou couple sans enfant en bas âge. Info: 471-3678 (après 18h) (6-12)

J'offre mes services pour garder enfants (1 à 4 ans) à la maison durant la semaine à Millwoods (Knottwood Rd East). Info: Manon au 490-0221 (13-12)

Recherche gardienne à Millwoods pour enfants de 1 an et 4 ans pour garder le soir les fins de semaine. Appeler Sylvie au 450-4525 13-12)

Venez skier avec nous, Panorama, les 10, 11 et 12 janvier 1992. Hôtel, ski, transport et «BBQ/Keg Party», 139 S. Inscrivez-vous en appelant Kathie au 433-7043. (6-12)

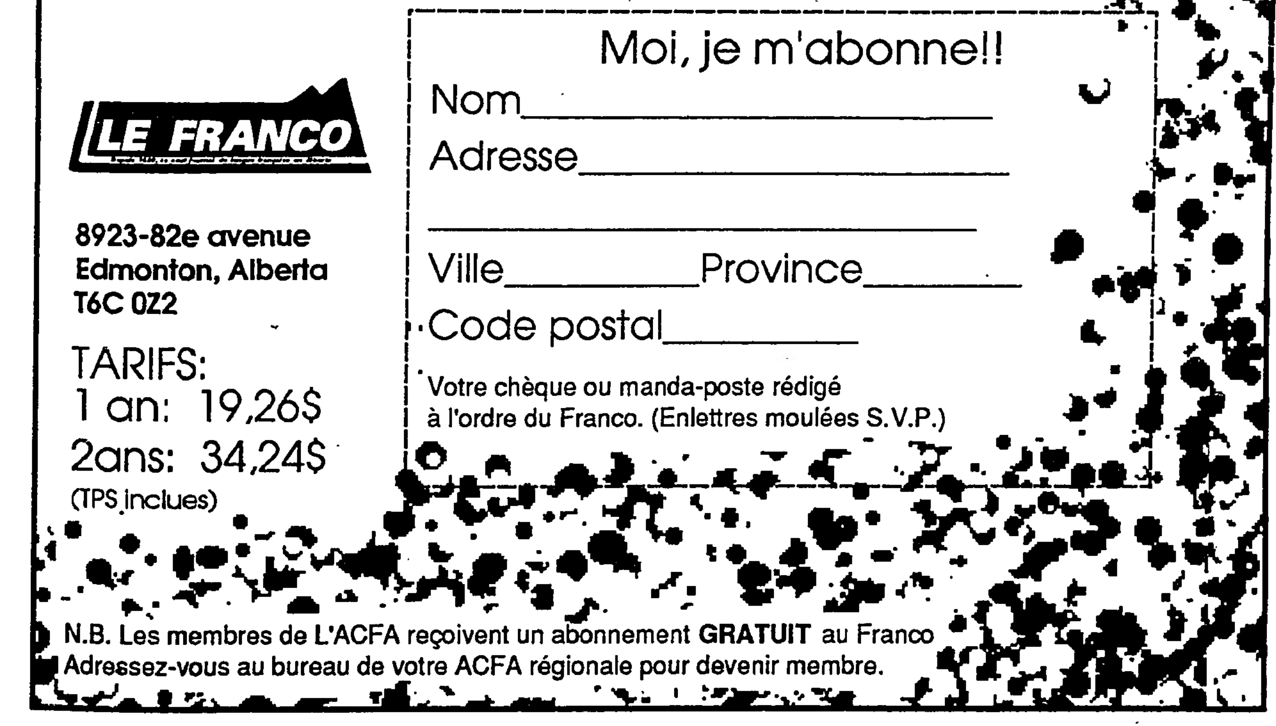


PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CARTES D'AFFAIRES



Coupon d'abonnement au journal

Moi, je m'abonne!!

Nom____________________

Adresse____________________

____

Ville__________Province__________

Code postal__________

Votre chèque ou manda-poste rédigé à l'ordre du Franco. (Enlettres moulées S.V.P.)

LE FRANCO

8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS Inclues)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre ACFA régionale pour devenir membre.

CN INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1990

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Déclaration établie en application de l'alinéa 29 (1)a) de la loi sur le transport du grain de l'Ouest

INVESTISSEMENTS CÉRÉALIERS DU CHEMIN DE FER 1990

INTRODUCTION

La présente déclaration est établie en application des dispositions de l'alinéa 29 (1) a) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*, et décrit les immobilisations qu'a effectuées le CN dans le but de fournir un réseau de transport céréalier adéquat, fiable et efficace. Les charges d'exploitation ne sont pas comprises dans les montants indiqués.

Le budget des immobilisations du CN prévoit les charges à engager pour le renouvellement des installations, machines et matériel roulant qui se font vieux, l'acquisition de nouveaux clients et l'amélioration du service, ainsi que pour la réalisation de projets ressortissant d'exigences réglementaires ou de préoccupations environnementales. En 1990, le CN a investi quelque 155,6 millions de dollars dans l'Ouest canadien, dont 40 millions de dollars au titre du trafic céréalier, et ce dans un climat caractérisé par une concurrence accrue et des recettes décevantes, manifestation d'un ralentissement de l'économie. Du reste, en dépit d'une excellente récolte de céréales, la faiblesse des ventes a été l'un des facteurs économiques prépondérants qui nous a contraints à réviser les programmes d'immobilisations et d'exploitation au cours de l'année, afin de tenir compte des besoins en matière d'installations et de matériel, des volumes de transport variables et des ressources financières.

La section qui suit décrit le programme d'investissement du CN dans ses grandes lignes.

CN RAIL IMMOBILISATIONS RÉELLES 1990 (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Ouest	Céréales
Matériel de traction	10,84	2,86
Autre matériel roulant	37,37	9,84
Installations fixes	86,35	22,75
Autres installations	21,07	4,61
Immobilisations sur les voies du CN	155,64	40,05

(Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués; ceux-ci ayant été arrondis.)

MATÉRIEL DE TRACTION

En mars 1990, le CN a pris livraison de 30 nouvelles locomotives General Electric EF-640 à haute puissance, qui ont été affectées à l'est du Canada. Elles sont venues s'ajouter aux 60 unités General Motors à haute puissance qui avaient été livrées dans l'Ouest en 1989. Ainsi, le parc de traction compte maintenant 883 locomotives à haute puissance, équipées d'une cabine à «environnement propre», avec poste de commande incorporant les plus récents perfectionnements, dont pupitre de chef de train et micro-processeur de dépistage des pannes.

Quarante-quatre vieilles locomotives GR-17 ont été remises à neuf et converties en 22 groupes locomotive-auxiliaire de traction, affectés au service de manoeuvre à divers endroits du Réseau, dont quatre dans l'Ouest et les autres dans l'Est, puisque le gros du lot de l'année précédente avait été affecté à l'Ouest.

L'aménagement intérieur des cabines a été modifié pour répondre aux nouvelles normes du CN, entre autres, en matière d'exploitation de trains sans fourgon de queue. De plus, le capot court a été réaménagé en prévision de l'installation du matériel relié au SAMT. Ces travaux permettront de prolonger de 15 à 20 ans la vie utile de ce matériel et de réduire les charges d'exploitation. Ce matériel sera affecté au service de manoeuvre et de transfert, en particulier là où deux locomotives sont actuellement utilisées pour faire les manoeuvres. Côté exploitation, il en découlera une efficience accrue et des charges réduites puisqu'un seul groupe locomotive-auxiliaire de traction suffira là où il fallait auparavant deux locomotives toutes équipées.

En 1990, le CN a poursuivi le programme d'installation de graisseurs de boudins de roues sur toutes ses locomotives à haute puissance, programme que la perspective d'économies de carburant de l'ordre de 5 à 15 pour cent l'avait incité à mettre en oeuvre. Ainsi, 150 locomotives ont été équipées de ces graisseurs, en plus des 30 qui n'avaient pu en être dotées pendant le programme de 1989. À ce jour, 473 installations ont été faites.

En 1987, CN Rail lançait un programme destiné à assurer la disponibilité de divers types de matériel roulant, y compris les 3 978 wagons-trémies couverts dont le bail, négocié dans la première moitié des années 1970, venait à terme. Ce programme a donné de très bons résultats et, à la fin de 1990, tous les wagons-trémies couverts avaient été retenus par le biais de nouveaux contrats de location-exploitation ou d'achats.

En 1990, à l'expiration des contrats de location de 94 locomotives, CN Rail a exercé son option d'achat à l'égard de 68 unités et prorogé le contrat de location des 26 autres. À la conclusion du programme en 1990, tous les baux venant à échéance avaient été rachetés ou négociés.

INSTALLATIONS FIXES

En 1990, le CN a posé dans l'Ouest 70 milles de rails neufs et 29 milles de rail de remploi. De plus, 317 000 nouvelles traverses en bois et 114 000 traverses en béton ont été installées, ainsi que 668 000 verges cubes de ballast. Une somme d'environ 14 millions de dollars a été consacrée au renouvellement de ponts et de ponceaux, tandis que sept autres millions ont été engagés dans la stabilisation et le drainage des plates-formes. Les améliorations apportées aux systèmes de signalisation se sont chiffrées à un million de dollars, tandis qu'un autre million a été dégagé pour du matériel de transport terrestre destiné à maintenir les installations et à accroître l'efficacité de signalisation, et 0,9 million, pour l'amélioration des communications radio.

En outre, le CN a fait l'acquisition d'un autre véhicule ultra-perfectionné d'inspection des ponts qui rehaussera la sécurité du personnel, de même que la qualité des contrôles effectués. Certains matériels de travaux non rentables ont été remplacés par de nouvelles techniques et de nouveaux équipements plus productifs. Ainsi, dans le cas du nivellement de la voie, le nouveau matériel pourra couvrir plus de terrain chaque jour que ne le faisait le matériel classique, commencer ou interrompre ses travaux dans un délai très court, et laisser derrière lui une voie entièrement nivelée qui peut immédiatement accueillir des trains circulant à vitesses normales.

L'année 1990 a marqué la fin d'un programme de deux ans dont l'objet était de revaloriser les voies de desserte et de garage de nombreux embranchements de silos. L'achèvement de ce programme dans la Région des Prairies en 1990 a permis de substituer aux vieilles locomotives à puissance moyenne utilisées sur ces lignes, des locomotives à six essieux plus performantes ; selon les parcours, on a remplacé 3 vieux engins par 2, et 2 par 1.

Afin d'accroître l'efficacité de l'exploitation à l'intérieur et aux abords du terminal de grande activité dans la région d'Edmonton, quelque 6,6 millions de dollars ont été investis dans des travaux de doublement de la voie, de construction d'un nouveau triangle de virage et autres.

AUTRES INSTALLATIONS

Ces dernières années, le programme d'entretien du matériel roulant avait pour objectif premier de rationaliser, de consolider, de centraliser et de moderniser ses opérations. Il a amené une réduction des activités des ateliers secondaires et une certaine centralisation des réparations ou révisions générales effectuées sur les locomotives et wagons. L'atelier principal de Transcona constituant la plaque tournante de ce programme, les travaux concernant les installations de nettoyage et de peinture ainsi que le chariot transbordeur se sont poursuivis en 1990. Pour les années à venir, on prévoit la revalorisation des installations de réparation des ensembles thermiques et la construction d'une nouvelle installation de révision des turbocompresseurs.

Le renouvellement planifié des machines désuètes, usées ou à forte intensité de main-d'oeuvre dans les ateliers principaux et secondaires s'est poursuivi en 1990, bien qu'à un rythme moins rapide compte tenu des capitaux disponibles.

W.G.T.A. -L'ALINÉA 29 (1) (C)
DÉPENSES D'ENTRETIEN DES EMBRANCHEMENTS TRIBUTAIRES DU TRANSPORT DU GRAIN
TOTAL DES DÉPENSES DE 1990

Entretien des voies et de l'emprise	9 381 865$
Rail et autre fournitures	1 622 767$
Traverses	761 083$
Ballast	185 145$
Soudage Meulage et mesure	498 286$
Ponts chevalets et ponceaux	1 172 098$
Immeubles	619 626$
Enlèvement de la neige	1 731 335$
Divers	646 896$
Total	**16 619 101$**

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA PLANS D'INVESTISSEMENTS 1991 ET 1992

La présente déclaration est établie en application des dispositions l'alinéa 29 (1) b) de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest*, et décrit les plans d'investissements de CN Rail pour les exercices 1991 et 1992.

Le ralentissement de l'économie canadienne identifié vers la fin de 1990 nous ayant contraints à revenir sur nos hypothèses de planification, nous avons dû réviser les projets d'investissements au début de 1991 en fonction des besoins en matériel, des nouvelles occasions d'affaires et d'une capacité de financement réduite. Par ailleurs, la grande probabilité que les recettes de 1992 seront inférieures aux prévisions fait planer de graves réserves sur le budget des immobilisations de 1992 figurant dans le Plan d'entreprise 1991-1995, dont la mise à jour pour 1992-1996 est en cours. Néanmoins, le tableau suivant tient compte des renseignements les plus récents concernant les plans d'immobilisations de 1991 et les immobilisations projetées pour 1992.

CN Rail - Plan d'immobilisations 1991-1992 (en millions de dollars courants)

	Prévisions 1991		Plan préliminaire 1992	
	Ouest	Céréales	Ouest	Céréales
Matériel roulant	35,2	4,3	63,3	5,1
Installations fixes	53,2	14,4	132,9	35,9
Autres installations	32,8	8,9	42,6	11,5
TOTAL*	121,2	27,5	238,9	52,5

*Le total de chaque colonne n'est pas la somme exacte des chiffres indiqués, ceux-ci ayant été arrondis.

MATÉRIEL ROULANT

La modernisation des locomotives desservant les triages et les embranchements continuera en 1991 par la remise à neuf de 40 vieux engins GR-17, dont 25 locomotives de triage GS-418 et 15 locomotives de manoeuvre de ligne GR-418 à puissance moyenne. Comme par le passé, cela suppose le démontage, le sablage, la mise en état technique, les réparations et la peinture les locomotives après remontage; ces travaux permettront d'en prolonger la vie utile de 15 ans. Elles seront mises en exploitation en régions isolées ou incorporées dans des trains haute vitesse, et se prêteront aussi à la circulation des trains sans fourgon de queue. Du reste, un stock accessible de pièces de rechange aura été constitué.

Le programme visant à équiper de graisseurs de boudins de roues toutes les locomotives à haute puissance du CN se poursuivra en 1991 par l'installation de 175 graisseurs. Ces dispositifs procurent en moyenne une économie de carburant de 5 pour cent.

En 1992 et 1993, les 59 derniers engins faisant partie du parc de locomotives GR-17 désuètes seront remis à neuf et convertis en engins de triage GS/GY-418. À la conclusion du programme de revalorisation des locomotives de triage et à puissance moyenne, le CN concentrera ses efforts à cet égard sur son matériel à grande puissance.

Une partie du matériel à forte puissance approchant la fin de sa vie économique, il ne serait pas prudent de la garder en service. C'est pourquoi il est prévu de lancer en 1992 la prochaine phase du programme de modernisation par l'acquisition, échelonnée sur trois ans, de 20 nouvelles locomotives dont la puissance totale équivaut à celle des locomotives qui se font vieilles. D'autres acquisitions seront faites au fil des ans pour satisfaire aux exigences de renouvellement.

De plus, une grande partie des locomotives les plus performantes du parc de traction seront renouvelées ou revalorisées: un premier pas dans ce sens sera fait en 1992 par la remise à neuf de 10 engins SD-40-1, marquant le début d'un programme devant durer plusieurs années.

L'installation de 150 graisseurs de boudins de roues en 1992 marquera la fin du programme qui visait à équiper toutes les locomotives à haute puissance du CN de tels dispositifs.

En 1991, un total de 800 wagons-trémies couverts seront remis à neuf à l'atelier de sablage et de peinture de Transcona, une installation automatisée du CN d'une valeur de 15 millions de dollars. Il n'est pas prévu d'acheter de nouveaux wagons-trémies couverts en 1991, mais les hausses saisonnières de la demande seront accommodées par la voie de contrats de location à court terme.

Par ailleurs, nous avons établi un modèle de planification de la répartition du matériel remorqué dont l'objet est d'optimiser la gestion du parc destiné au transport céréalier. Il accélère l'élaboration des plans d'exploitation hebdomadaires, compare l'offre et la demande de wagons, tient compte des caractéristiques de l'ensemble des installations et du parc de matériel, et permet d'acheminer directement les trains vides aux gares d'origine sans arrêt aux points intermédiaires. Ce système expert, qu'on étend actuellement à tous les wagons-trémies couverts, aura des incidences sur la gestion de l'ensemble du parc.

INSTALLATIONS FIXES

Des changements organisationnels et technologiques d'envergure ont permis au CN d'accroître la productivité, tout en améliorant l'intégrité de la voie. En fait, de tous les gros chemins de fer nord-américains, le CN est celui qui a eu le moins d'accidents ferroviaires en 1990, soit 2,47 accidents par million de milles-locomotives, en baisse sur les 5,23 d'il y a 10 ans.

Grâce à la réorganisation et à la mécanisation des équipes de la voie, des ponts et charpentes, de la signalisation et de soudage, les travaux nécessitent aujourd'hui un effectif moins nombreux. Parmi les facteurs importants citons l'introduction de matériels de voie améliorés, tels que les traverses en béton, le ballast en granite et en laitier, les aiguilles recourbées et l'acier à rail de meilleure qualité, ainsi que le meulage des profils de rail, la séparation des petites interventions des gros travaux de voie, et le soutien d'entretien préventif qu'offre la voiture perfectionnée de contrôle géométrique de la voie (T.E.S.T) du CN.

En 1991, les immobilisations en ce qui concerne les installations fixes dans l'Ouest comprendront la pose de 81 milles de rails neufs, de 13 milles de rail de remploi, de huit coeurs de croisement et d'une traversée. En outre, 276 000 verges cubes de ballast seront utilisées dans les travaux de réparation de la voie et de nivellement des plates-formes, tandis qu'il sera procédé à la pose de 117 000 traverses en bois.

Trente et un ponts recevront un nouveau tablier ou de nouvelles travées et, dans certains cas, la structure complète sera refaite. De plus, 34 ponceaux défectueux seront remplacés et des travaux de stabilisation, de drainage et de protection contre les éboulis seront effectués à divers endroits.

Les perfectionnements et renouvellements des installations de signalisation et des communications dans l'Ouest nécessiteront un investissement de 1,5 million de dollars.

En vertu du Programme de revalorisation des lignes tributaires du transport du grain, 1,6 million de dollars ont été affectés aux 93,4 milles de la subdivision de Meadow Lake, 0,2 million y ont été consacrés en 1990, le reste, soit 1,4 million, le sera en 1991.

En 1989, le CN a lancé le projet-pilote du Système d'automatisation de la marche des trains (SAMT) dans ses subdivisions de Fraser et de Tête Jaune, divisé en trois phases. La première, à savoir la consolidation à Prince George des systèmes de communication relatifs à la régulation des trains pour les subdivisions de Fraser et de Tête Jaune, s'est terminée en 1989. En 1990, les efforts ont porté sur l'élaboration du cahier des charges, de même que sur la fabrication et l'installation du matériel SAMT nécessaire en bordure de la voie et à bord des locomotives. Treize voies d'évitement ont été équipées d'aiguillages commandés par ordinateur et 54 locomotives ont été dotées des ordinateurs et systèmes radio de transmission de données voulus pour communiquer avec le bureau de régulation et commander les aiguillages. La phase 2, consistant en la mise au point du logiciel et l'exécution d'essais complets en laboratoire et sur le terrain pour garantir la sécurité et les résultats, prendra fin en 1991.

Enfin, la phase 3, prévue pour l'automne 1992, comprendra des perfectionnements importants du logiciel et de sa fonctionnalité, ainsi que l'intégration de la fonction de régulation des trains au réseau de transmission de données par radio.

AUTRES INSTALLATIONS

L'objectif premier du programme d'entretien du matériel roulant en 1991 et 1992 continue d'être la rationalisation, la consolidation, la centralisation et la modernisation des opérations et installations. Comme les travaux de modernisation de l'atelier de matériel remorqué de Transcona ont été presque entièrement réalisés en 1990 et qu'on ne prévoit rationaliser aucun autre atelier secondaire dans un avenir rapproché, des sommes importantes seront dégagées en 1991 et 1992 pour l'achèvement du programme de modernisation de l'atelier de traction de Transcona.

Voici d'autres éléments d'investissement importants de cette catégorie:

- renouvellement de machines d'atelier
- renouvellement/acquisition de véhicules routiers
- modernisation du matériel de relevage
- systèmes d'information de gestion
- environnement

Vers la fin de 1990, le programme de modernisation de l'atelier de traction de Transcona a été révisé en fonction d'une part, de la nécessité de limiter les dépenses en immobilisations et, d'autre part, de la baisse des volumes de trafic.

Ainsi, les investissements qui avaient été reportés pour accroître la capacité de révision des ensembles thermiques, ont été reportés jusqu'à ce que les volumes de trafic le justifient à nouveau.

En 1991, les contrats ont été accordés pour la construction de la charpente des ateliers devant accueillir les installations de peinture et de nettoyage des locomotives ainsi que le chariot transbordeur. Le chariot transbordeur et le pousse-locomotives ont été commandés et devraient entrer en service en 1991. Par ailleurs, le matériel nécessaire pour l'installation de révision des blocs moteurs a été commandé et installé en 1991, et l'année 1992 verra la parchèvement de la modernisation des installations de turbocompresseurs et de révision des bogies, ainsi que le début des travaux sur l'atelier des moteurs de traction.

MACHINES D'ATELIER

L'acquisition de la reprofileuse de roues d'une valeur de 1,2 million de dollars pour Calder ayant été reportée à 1992, les dépenses au titre des machines d'atelier dans l'Ouest seront inférieures à 200 000 $ en 1991, à moins de renouvellements imprévus. Il devrait être possible de revenir, en 1992, à un niveau d'investissements représentatifs de la désuétude, de l'état et de la productivité.

VÉHICULES ROUTIERS

En 1991, les renouvellements de véhicules routiers se feront sur la même base que les machines d'atelier, c'est-à-dire qu'on ne remplacera que le matériel irréparable. Il est prévu de débloquer davantage de fonds en 1992 afin de baisser graduellement l'âge moyen des véhicules conformément aux normes de l'industrie.

MATÉRIEL DE RELEVAGE

Le renouvellement du matériel de relevage sur rails entrepris il y a quelques années se poursuit; les bouteurs de secours ont déjà été remplacés, et c'est maintenant au tour des grues de relevage rail-route, pouvant circuler sur les rails ou la route. Les immobilisations projetées en 1991 ont été reportées, mais 0,8 million de dollars ont été prévus dans le budget de 1992.

SYSTÈMES D'INFORMATION DE GESTION

La première phase du développement d'un système d'information et de soutien de gestion traction prendra fin en 1991. Ce système de base permettra à la direction et aux répartiteurs du matériel de traction d'accéder rapidement aux renseignements sur l'état et la position du matériel de traction, d'un océan à l'autre. Il vérifiera l'à-propos des décisions sur la répartition du matériel et fournira des données sur la correspondance entre la puissance de traction et le tonnage à remorquer, l'affectation des engins ayant des caractéristiques d'exploitation particulières et évaluera les affections conflictuelles.

Le système repérera et surveillera automatiquement les facteurs ayant une incidence sur le processus de répartition du matériel de traction et affichera des données sur des terminaux afin d'aider les répartiteurs dans leur travail. De plus, la visualisation graphique mettra à la disposition des cadres supérieurs de l'exploitation de l'information évoluée, tout en servant de système de détection des problèmes potentiels. La réduction du parc qui découlera d'une gestion plus saine entraînera des économies annuelles de 4,6 millions de dollars.

La seconde phase, correspondant au développement du système de base, sera mise en oeuvre en 1991. Elle fournira des capacités de gestion fourgon de queue/TIBS intégrale, et permettra du coup de réduire l'effectif, de réaffecter la commande d'un territoire (ce qui se traduira également par une compression du personnel), de surveiller les exceptions, ainsi que de planifier, de vérifier et de valider la répartition du matériel de traction.

ENVIRONNEMENT

Les initiatives ayant trait à l'environnement et faisant partie de la catégorie "Autres installations" comprennent l'aménagement, d'ailleurs déjà terminé, d'installations de traitement des déchets dans tous les triages à butte, ainsi qu'un programme de pose de bacs de récupération dans les installations de ravitaillement en carburant. Un fonds a d'ailleurs été créé en 1991 afin de mettre le Chemin de fer en position de satisfaire les nouvelles exigences, telles que celles concernant les bacs de récupération. En outre, comme les sites d'élimination extérieurs se raréfient et deviennent hors de prix, on s'attend à un accroissement du traitement sur place des déchets liquides, aussi prévoit-on intensifier ce programme en 1992.